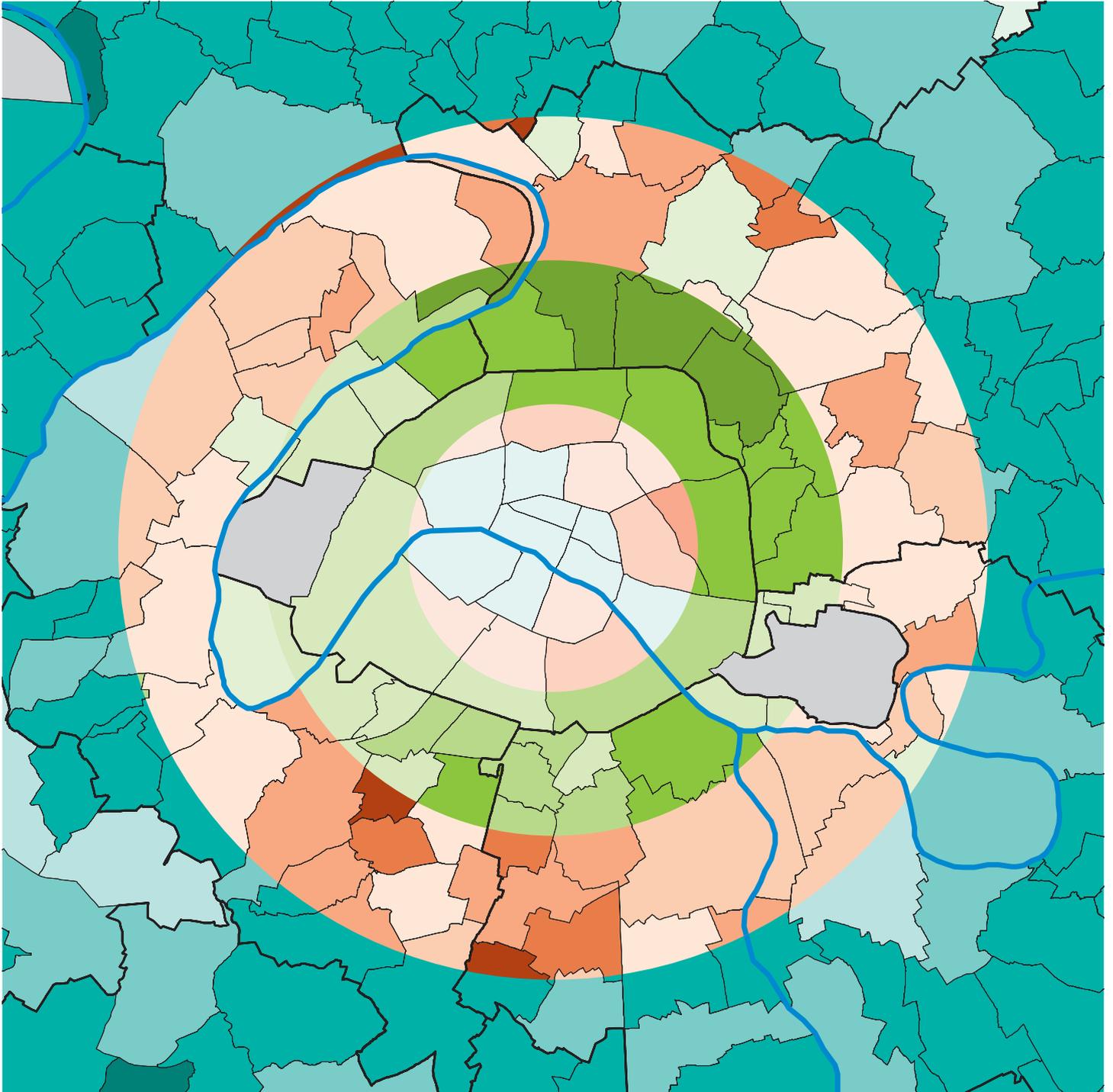


Population active, emploi, chômage

Les ressources humaines
d'une capitale économique



Directrice de la publication : Dominique Alba
Étude réalisée par : Sandra Roger
Sous la direction de : Audry Jean-Marie
Cartographie : Anne Servais
Maquette : Florent Bruneau
www.apur.org

Sommaire

Introduction	1
1 – La population active parisienne.....	3
Des taux d'activité élevés et toujours en croissance	3
Des évolutions socioprofessionnelles qui se poursuivent	6
Une élévation continue du niveau de qualification	8
2 – Chômage : Paris résiste mieux à la crise qui se prolonge	11
3 – Équilibres habitat/emploi : Paris favorisé par la disposition du réseau de transport	17
Plus d'emplois que d'actifs sur le territoire parisien	17
Les cadres, plus proches de leur lieu de travail que les employés et ouvriers.....	17
4 – Emploi	21
Un volume d'emplois à peu près stabilisé après l'hémorragie des années 1990	21
Les évolutions par secteur : baisse dans l'industrie et la construction ; stabilité dans le tertiaire marchand et non marchand.....	24
Économie Solidaire et Sociale : à Paris, ce secteur représente 9 % de l'ensemble des emplois salariés	26
Les éco-activités : un volume d'emplois encore faible mais qui se développe	27
Un atout : la présence d'emplois stratégiques à contenu décisionnel élevé.....	28
5 – Caractéristiques des établissements	31
6 – Créations et défaillances d'entreprises	33
7 – Les mouvements d'établissements	37

Introduction

Paris est une capitale parmi les plus dynamiques d'Europe sur le plan économique. Il a semblé utile qu'une étude soit consacrée aux femmes et aux hommes qui animent son économie et la font prospérer.

La présente note s'attache à analyser la population active de Paris, les emplois qui s'y exercent mais aussi le chômage et la demande d'emploi recensée à Pôle emploi. Elle s'élargit enfin à la question des migrations domicile-travail.

À partir des données les plus récentes, la situation parisienne est comparée à celles de l'Île-de-France et de la France pour faire ressortir les spécificités de la capitale et la force d'entraînement qu'elle représente souvent pour l'activité économique métropolitaine, régionale et nationale.

Ce travail est le pendant économique des études que l'Apur publie annuellement sur la population et le logement à partir des données du recensement. Comme ces autres travaux, celui-ci a vocation à être actualisée à un rythme régulier.

1 – La population active parisienne

Des taux d'activité élevés et toujours en croissance

La population active se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage¹. Dans la population d'une ville, les actifs sont d'autant plus nombreux que le nombre d'enfants, celui des jeunes adultes scolarisés et celui des retraités sont peu élevés.

À Paris, compte tenu des effectifs assez modérés d'enfants et de retraités, la population active est nombreuse. Elle l'est d'autant plus que les taux d'activité par âge sont eux aussi élevés compte tenu de la faible proportion de personnes au foyer au sein des ménages parisiens. Paris compte ainsi 1,238 millions d'actifs avec un taux d'activité de 76 % parmi les personnes de 15 à 64 ans contre 75 % en Ile-de-France et 72 % en France.

Une forte activité des parisiens, notamment des seniors

Dans la plupart des tranches d'âges, les taux d'activité des parisiens sont comparables à ceux des habitants de l'Ile-de-France et plus élevés que ceux des français dans leur ensemble.

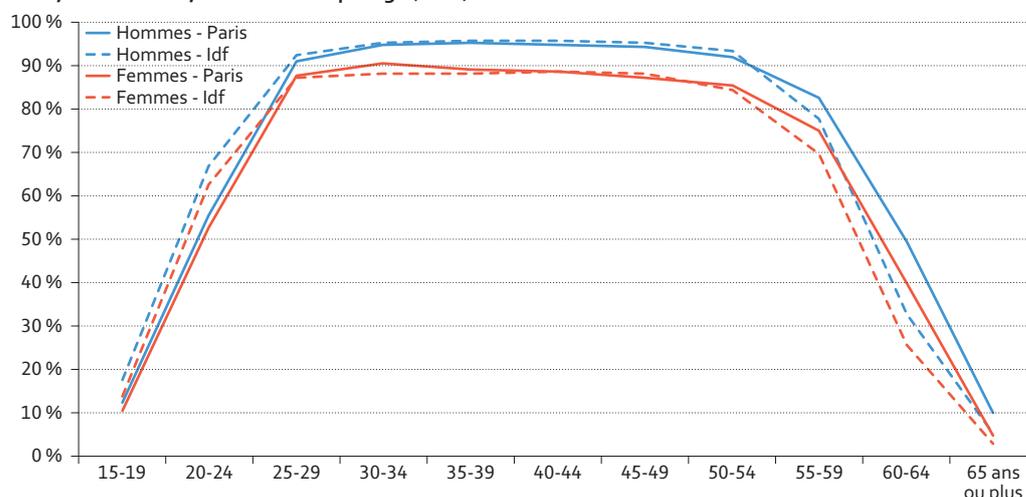
Seuls les parisiens de moins de 25 ans ont un taux d'activité plus faible que celui des franciliens en raison d'une entrée sur le marché du travail plus tardive liée à la forte proportion d'étudiants parmi les jeunes parisiens et à la durée de leurs études,

relativement longues en moyenne. Le faible taux d'activité des jeunes est compensé par un fort taux d'activité des seniors et notamment des femmes de 50 ans ou plus. En effet au-delà de 50 ans, les parisiens sont plus actifs que les franciliens et à fortiori plus actifs que les français dans leur ensemble. Cela est lié à une forte proportion de cadres parmi les actifs parisiens, les cadres étant la catégorie dont le départ en retraite est le plus tardif en moyenne. Ces écarts de taux d'activité aux âges élevés entre Paris et l'Ile-de-France sont particulièrement marqués pour les parisiennes de 50 à 64 ans, plus actives que leurs homologues de la région.

Des taux d'activité qui restent orientés à la hausse

Malgré son niveau déjà élevé, le taux d'activité des parisiens reste orienté à la hausse de 1999 à 2009 ainsi que le montrent les graphiques de rétrospective 1968-2009. Le premier de ces graphiques signale par ailleurs un rattrapage progressif des taux d'activité de la province par rapport à ceux de Paris et de l'Ile-de-France. Cette évolution se relie au recul de la proportion de femmes au foyer qui se poursuit à l'échelle nationale alors que le phénomène est déjà largement accompli à Paris et en Ile-de-France. C'est sans doute la raison pour laquelle le taux d'activité de la France métropolitaine augmente plus vite de 1990 à 2009 (+ 5,8 points) que celui des parisiens (+ 2,4 points) et des franciliens (+ 2,8 points).

Paris, Ile-de-France, taux d'activité par âge (2009)



1 – À l'exclusion de celles qui déclarent ne pas rechercher d'emploi comme les personnes au foyer ou les rentiers.

Source : Insee, recensement 2009

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2009

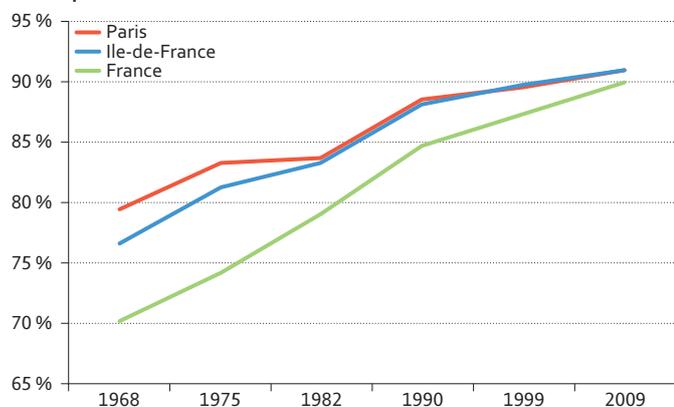
	Paris				Ile-de-France				France			
	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	1 216 529	76,2	1 082 391	67,8	5 980 116	75,2	5 331 176	67,0	29 134 693	71,9	25 861 950	63,8
15 à 24 ans	113 182	37,6	93 541	31,1	641 028	41,3	506 007	32,6	3 386 475	43,6	2 589 571	33,3
25 à 54 ans	942 214	90,9	843 194	81,3	4 638 065	90,9	4 186 393	82,1	22 509 180	89,9	20 303 389	81,1
55 à 64 ans	161 133	62,4	145 657	56,4	701 023	53,7	638 776	49,0	3 239 038	42,0	2 968 990	38,5
Hommes	608 122	79,4	542 440	70,8	3 049 172	78,4	2 726 307	70,1	15 190 457	75,7	13 613 271	67,9
15 à 24 ans	53 068	38,2	42 913	30,9	328 725	42,9	255 304	33,3	1 861 385	47,3	1 442 116	36,6
25 à 54 ans	475 223	93,6	427 894	84,3	2 356 438	94,7	2 141 411	86,0	11 660 661	94,3	10 640 559	86,1
55 à 64 ans	79 830	66,8	71 633	60,0	364 010	57,7	329 592	52,2	1 668 411	44,4	1 530 596	40,8
Femmes	608 407	73,3	539 951	65,1	2 930 944	72,0	2 604 869	64,0	13 944 236	68,1	12 248 679	59,9
15 à 24 ans	60 113	37,2	50 628	31,3	312 302	39,8	250 703	31,9	1 525 091	39,8	1 147 455	30,0
25 à 54 ans	466 991	88,3	415 300	78,5	2 281 628	87,4	2 044 982	78,3	10 848 519	85,6	9 662 830	76,2
55 à 64 ans	81 303	58,6	74 023	53,3	337 014	50,1	309 184	45,9	1 570 627	39,6	1 438 394	36,3

Source : Insee, recensement de 2009, exploitation principale

À l'échelle du centre de l'agglomération parisienne, le département des Hauts-de-Seine est celui qui enregistre le taux d'activité le plus élevé et la plus forte croissance. Il est suivi de Paris et du Val-de-Marne. La Seine-Saint-Denis quant à elle se distingue par un taux d'activité en recul

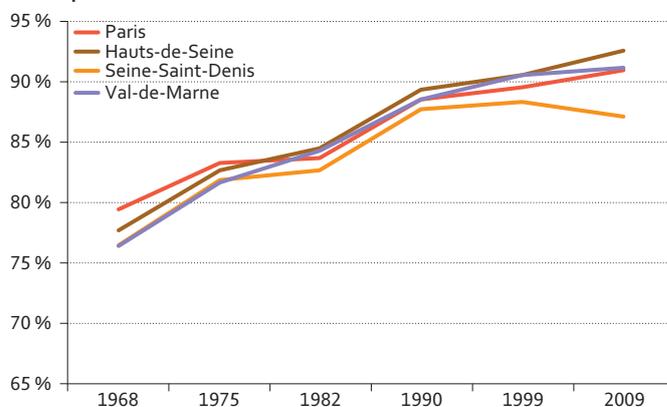
dans la période récente (- 1,1 point de 1999 à 2009). C'est une évolution inquiétante qui se relie sans doute à une montée de l'inactivité dans une partie de la population féminine (faible niveau de qualification, familles nombreuses, nationalité étrangère).

Paris, Ile-de-France, France
Rétrospective des taux d'activités des 25-54 ans



Source : Insee, recensements

Départements du centre de l'agglomération parisienne
Rétrospective des taux d'activités des 25-54 ans

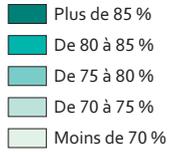


LES ACTIFS PARISIENS ET LEUR ÉVOLUTION

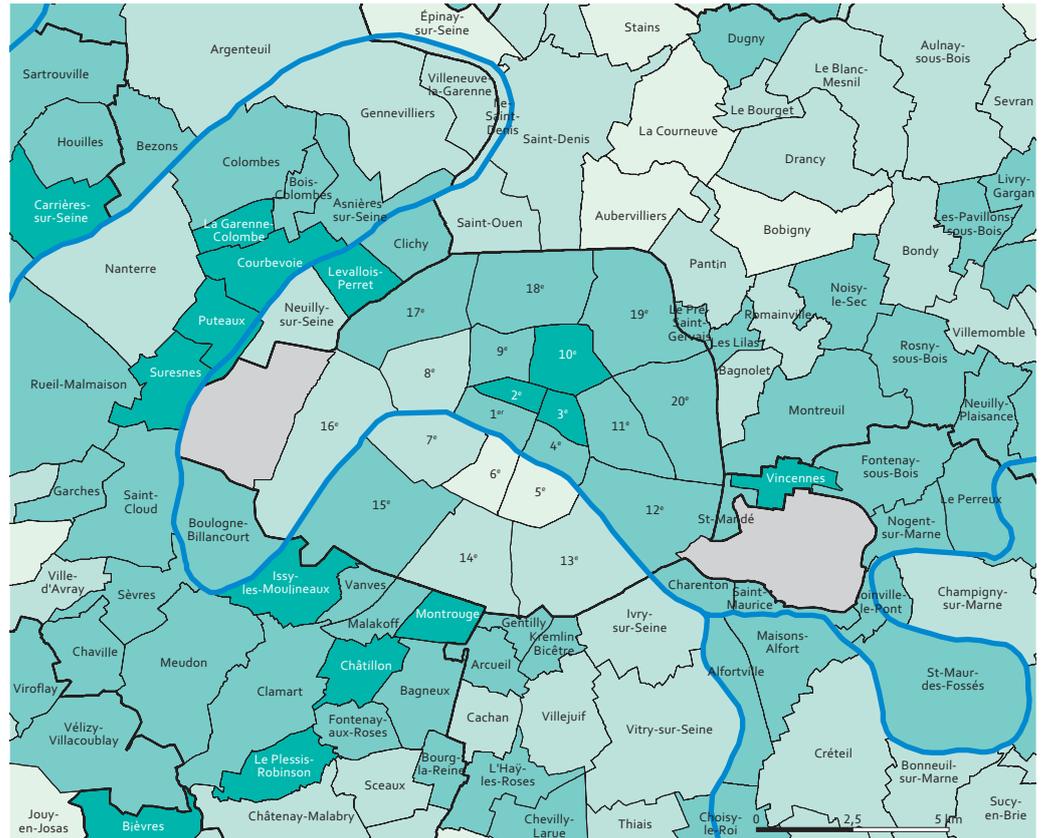
Taux d'activité des 15-64 ans, 2009

Cœur d'agglomération

Part des actifs de 15-64 ans, dans le total de la population de 15-64 ans



Source : Recensement de la population (Insee)-2009



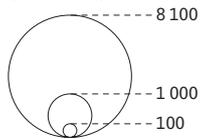
Évolution du nombre d'actifs de 25-54 ans, 1999-2009

Cœur d'agglomération

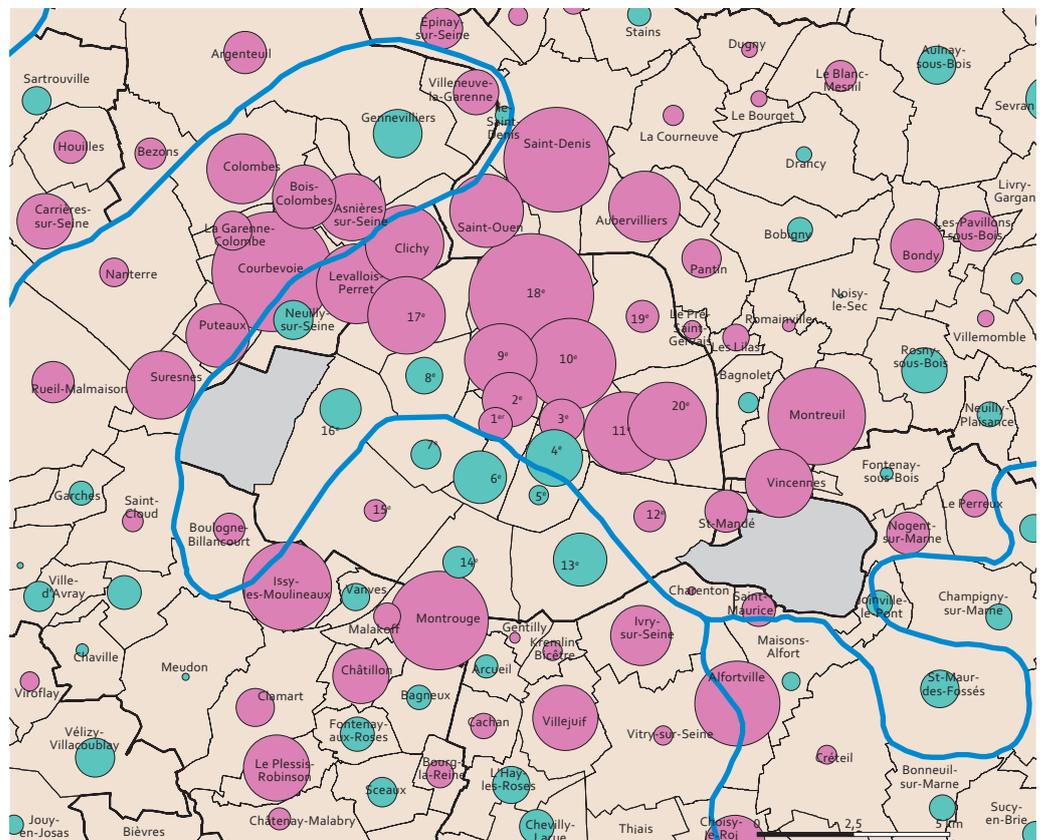
Évolution entre 1999 et 2009



Nombre d'actifs de 15-54 ans (en + ou -)



Source : Recensement de la population (Insee)-2009



Des évolutions socioprofessionnelles qui se poursuivent

D'une façon générale, les changements socioprofessionnels observés sur le territoire de l'agglomération reflètent à la fois l'évolution de la structure des emplois – avec une offre toujours croissante d'emplois de cadres et une baisse des emplois de fabrication – et l'impact des prix immobiliers sur les choix résidentiels.

Les tendances nationales et régionales, fortement amplifiées à Paris

À Paris, les tendances observées depuis 30 ans sont assez stables. Elles sont surtout marquées par une progression des « cadres et professions intellectuelles supérieures » et un recul des « ouvriers » et « employés ».

• **Les cadres.** Paris compte dans sa population active 43 % de cadres (+ 8 points par rapport à 1999), ce qui est supérieur aux valeurs observées dans les autres grandes agglomérations françaises (28 % de cadres à Lyon et 17 % à Marseille). La croissance des cadres traduit l'élévation générale des qualifications que requiert l'économie. Leur plus forte concentration à Paris se relie aux fonctions de capitale économique et administrative et aux emplois stratégiques

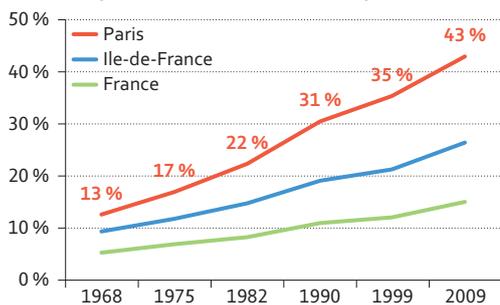
induits par la présence des grandes entreprises et des administrations centrales. Ainsi la capitale regroupe à elle seule 14 % des emplois cadres de France métropolitaine.

• **Les employés et ouvriers.** La part des « employés » est en recul. À Paris, leur poids est passé de 25 % en 1999 à 21 % en 2009. Un recul de moindre ampleur est observé en Ile-de-France (de 30 % à 28 %) et au niveau national (de 30 % à 29 %). De même la part des « ouvriers » continue à se réduire à Paris comme sur l'ensemble du territoire national compte tenu du poids décroissant des emplois de fabrication. À Paris leur poids passe de 11 % en 1999 à 8 % en 2009. En Ile-de-France leur poids passe de 18 % en 1999 à 15 % en 2009. Et en France, de 27 % à 24 %.

• **Les professions intermédiaires.** La part des « professions intermédiaires » se stabilise autour de 24 % à Paris. Dans le même temps, leur part s'accroît légèrement en Ile-de-France (de 25 % à 26 %) et en France (de 22 % à 24 %). Enfin la part des « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » se réduit à Paris, passant de 6 % à 5 % de la population active, dans le prolongement d'une tendance engagée depuis plusieurs décennies. Toutefois cette catégorie représente encore plus de 8 % des actifs dans les 8^e et 16^e arrondissements.

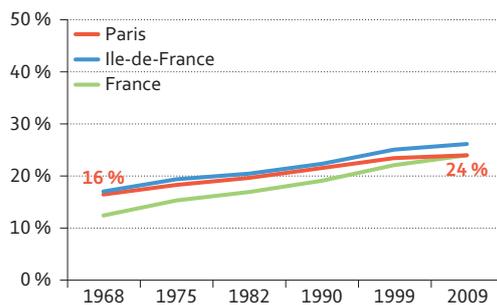
LES GRANDES TENDANCES SOCIO-PROFESSIONNELLES À PARIS, EN ILE-DE-FRANCE ET EN FRANCE

Cadres et professions intellectuelles supérieures

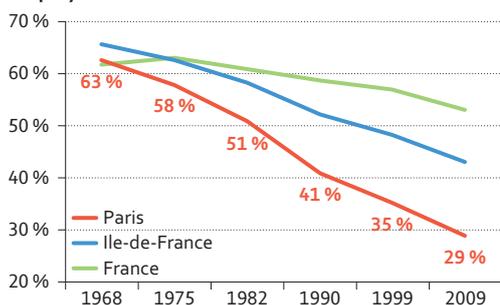


Source : Insee, recensements

Professions intermédiaires



Employés ouvriers



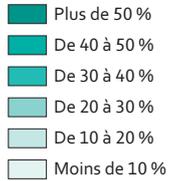
Source : Insee, recensements

LES ACTIFS CADRES ET FONTIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

Les cadres et professions intellectuelles supérieures, 2009

Cœur d'agglomération

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active



Moyenne :

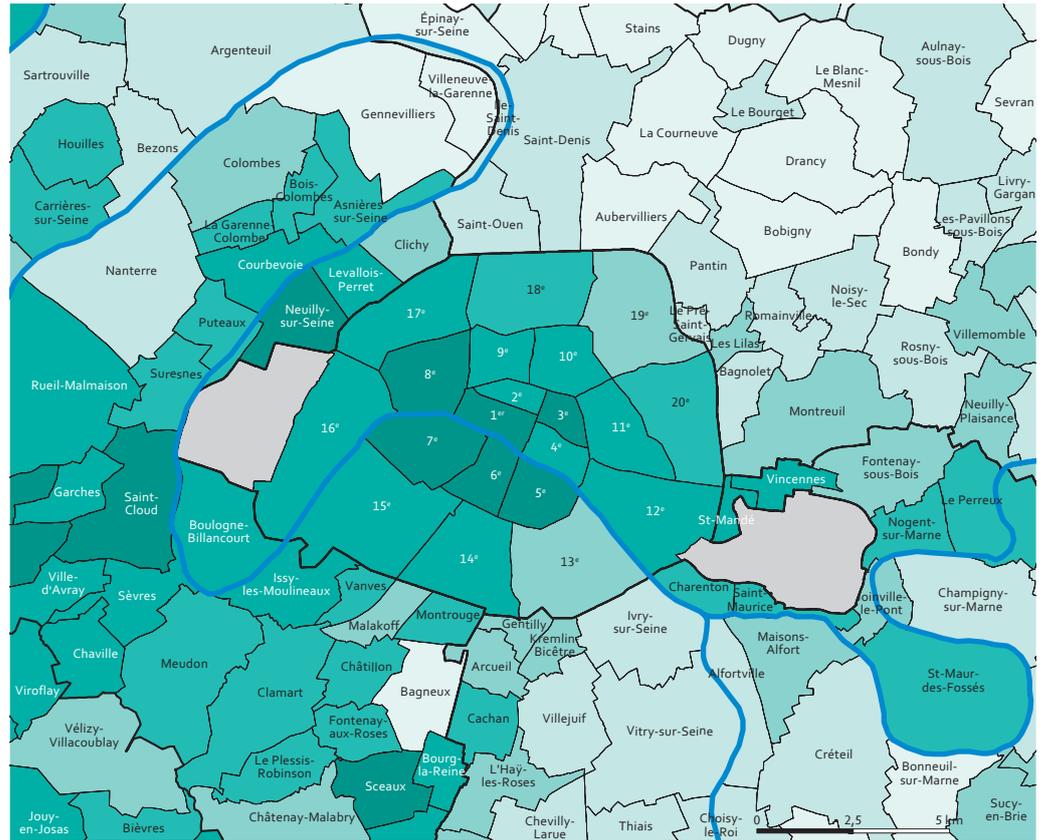
Paris = 42,7 %

Petite Couronne = 24,1 %

Centre de l'agglomération = 30,7 %

Source : Recensement de la population (Insee)-2009

apur



Évolution des cadres et professions intellectuelles supérieures, 1999-2009

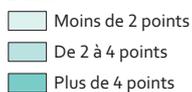
Cœur d'agglomération

Différence des taux de cadres et professions intellectuelles supérieures

Hausse



Baisse



Moyenne :

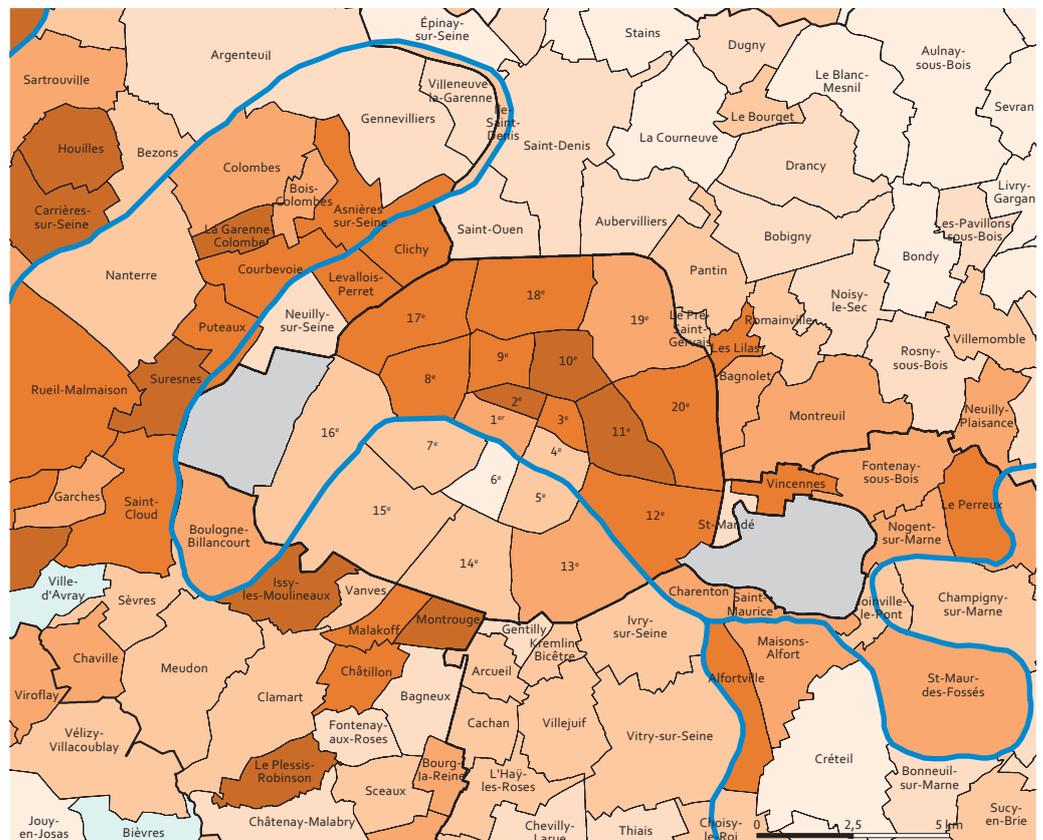
Paris = + 7,4 points

Petite Couronne = + 5,4 points

Centre de l'agglomération = + 6,1 points

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2009

apur



Paris, Ile-de-France, France Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socio-professionnelle

	Paris		Ile-de-France	France
	Éffectifs	Taux	Taux	Taux
Agriculteurs exploitants	623	0 %	0 %	2 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	56 600	5 %	4 %	6 %
Cadres et professions intellectuelles sup.	513 668	43 %	26 %	15 %
Professions intermédiaires	283 949	24 %	26 %	24 %
Employés	253 408	21 %	28 %	29 %
Ouvriers	96 523	8 %	15 %	24 %
Ensemble	1 204 771	100 %	100 %	100 %

Champs : actifs ayant un emploi et chômeurs ayant déjà eu un emploi âgés de 15 à 64 ans

Source : Insee, recensement 2009

Une élévation continue du niveau de qualification

Le niveau de diplôme de la population active tend à s'élever dans l'ensemble du pays en raison de l'allongement général des études depuis une cinquantaine d'années, tendance qui s'est accélérée dans les années 1980. Mais la tendance est particulièrement marquée en Ile-de-France et plus encore à Paris.

Un taux record : 63 % des actifs parisiens diplômés de l'enseignement supérieur

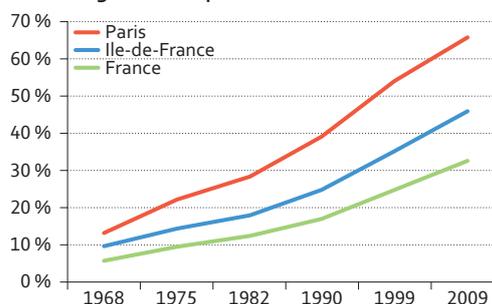
En 2009, 63 % des actifs parisiens sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 43 % en Ile-de-France. Dans le même ordre d'idée, la moitié des actifs parisiens (49 %) détiennent un diplôme correspondant à un 2^e ou un 3^e cycle universitaire contre 28 % en Ile-de-France. À noter que cette forte surreprésentation des diplômés de l'enseignement supérieur à Paris est commune à toutes les tranches d'âge.

Inversement la part des personnes non diplômées ou disposant au plus d'un brevet des collèges est faible à Paris mais l'écart avec l'Ile-de-France n'est pas si important (15 % contre 21 %). Les actifs parisiens peu ou pas diplômés sont surtout nombreux parmi les jeunes de moins de 25 ans. Enfin Paris se distingue par une très faible proportion d'actifs achevant leurs études secondaires au niveau CAP-BEP (8 % contre 17 % en Ile-de-France).

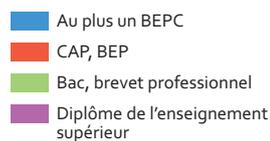
Des évolutions qui se poursuivent et s'accroissent

La progression des diplômés de l'enseignement supérieur s'est poursuivie au cours des vingt dernières années. De 1990 à 2009, leur poids parmi les actifs âgés de 25 à 54 ans a progressé de 27 points à Paris contre 21 en Ile-de-France et 16 en France. Dans le même temps la part des bacheliers (sans diplôme supérieur) s'est stabilisée autour de 13 % à Paris tandis que celle des actifs de niveau CAP et BEP diminuait (- 5 points). Quant aux actifs parisiens peu ou pas diplômés, ils ont vu leur poids se réduire de 1999 à 2009 (- 6 points).

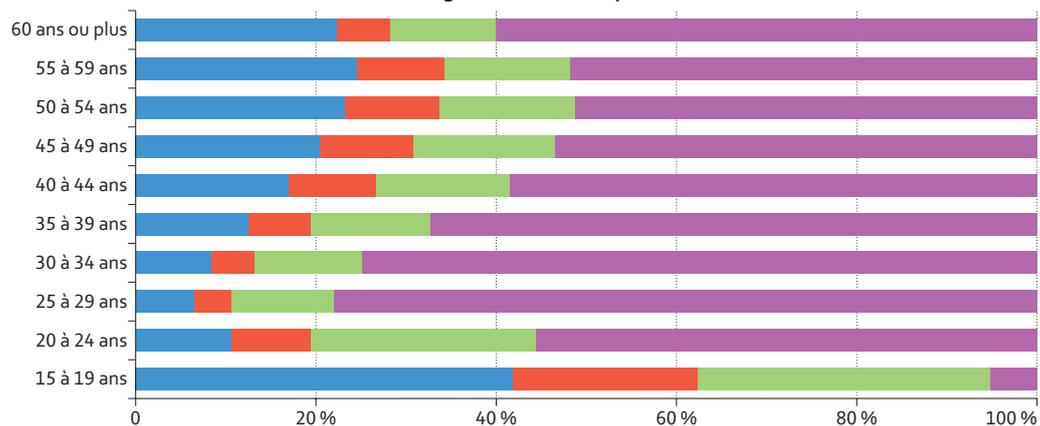
Paris, Ile-de-France, France
Évolution des actifs de 25 à 54 ans ayant un diplôme de l'enseignement supérieur



Source : Insee, recensements



Paris – Actifs de 15 à 64 ans selon la tranche d'âge et le niveau de qualification



Paris, Ile-de-France - Actifs de 15 à 64 ans selon le niveau de qualification

	Paris			Ile de France		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun diplôme	15,5 %	14,5 %	15,0 %	22,2 %	20,3 %	21,3 %
CAP, BEP	8,8 %	6,6 %	7,7 %	19,4 %	15,2 %	17,4 %
Baccalauréat	14,4 %	14,6 %	14,5 %	17,1 %	19,1 %	18,1 %
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle	12,1 %	15,6 %	13,9 %	13,2 %	17,9 %	15,5 %
Diplôme universitaire de 2 ^e ou 3 ^e cycle	49,3 %	48,7 %	49,0 %	28,1 %	27,4 %	27,7 %
Ensemble	100,0 %					

Source : Insee, recensement 2009

2 – Chômage : Paris résiste mieux à la crise qui se prolonge

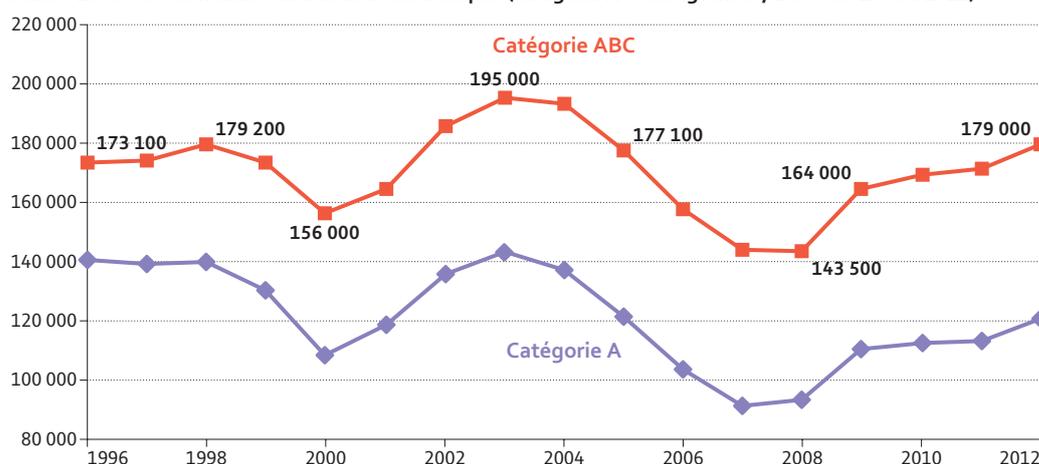
Conjoncture 2012 : une hausse du nombre de demandeurs d'emploi

À la fin de l'année 2012, 179 000 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles étaient inscrits à Pôle emploi à Paris (catégories A, B et C), dont 119 900 n'avaient exercé aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). Ces chiffres marquent une dégradation par rapport à l'année précédente, avec une hausse de 5,0 % du nombre d'inscrits à Pôle emploi en 2012 mais c'est une évolution plutôt modérée

par rapport à la progression observée en Ile-de-France (+ 7,2 %) et en France métropolitaine (+ 8,5 %). L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) s'établit quant à elle à + 6,5 % à Paris au lieu de + 8,5 % en Ile-de-France et + 10,2 % en France métropolitaine).

Cinq départements franciliens enregistrent une hausse supérieure à la moyenne régionale (+7,2 %) : la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. En revanche c'est à Paris que l'augmentation est la plus faible.

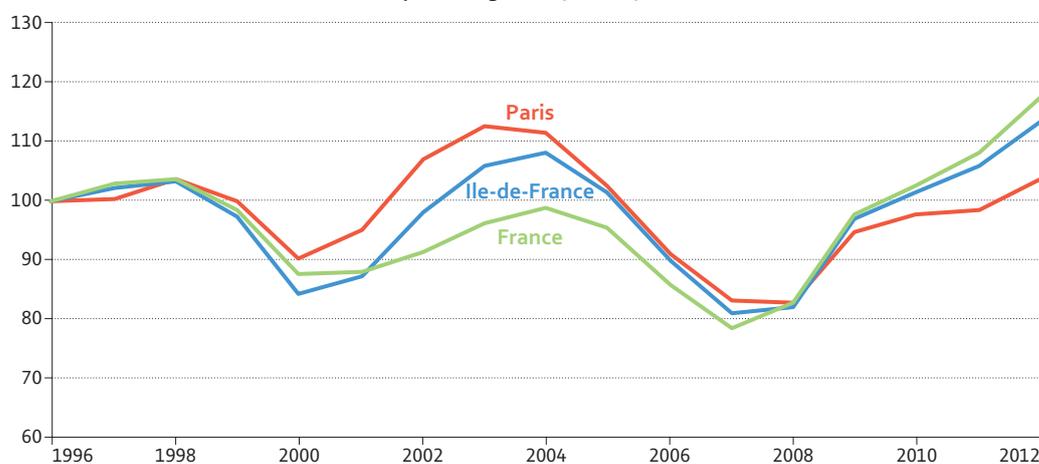
Paris – Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A et catégories A, B et C de 1996 à 2012)



Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

Paris, Ile-de-France, France

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C, en indice base 100)



Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

Les plus touchés sont les 50 ans ou plus

Les actifs de 50 ans ou plus sont les plus touchés par l'augmentation du nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis 2008. À Paris, leur nombre a augmenté de + 53 % entre décembre 2008 et décembre 2012 passant de 26 000 à 39 700 personnes. Sur la dernière année (2012), l'augmentation s'élève à + 13 %. En Ile-de-France et en France, la situation est encore plus défavorable. Cette forte hausse doit cependant être tempérée par le relèvement progressif de l'âge minimal d'éligibilité à la dispense de recherche d'emploi à compter de l'année 2009. La suppression de ce dispositif depuis le 1^{er} janvier 2012 a contribué à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus enregistrés sur les listes de Pôle emploi.

Quant aux demandeurs de longue durée, leur nombre continue à augmenter (+ 5 %) mais à un rythme deux fois moins important qu'en Ile-de-France ou en France.

Pour les jeunes, une moindre dégradation de l'emploi sur la période 2008-2012

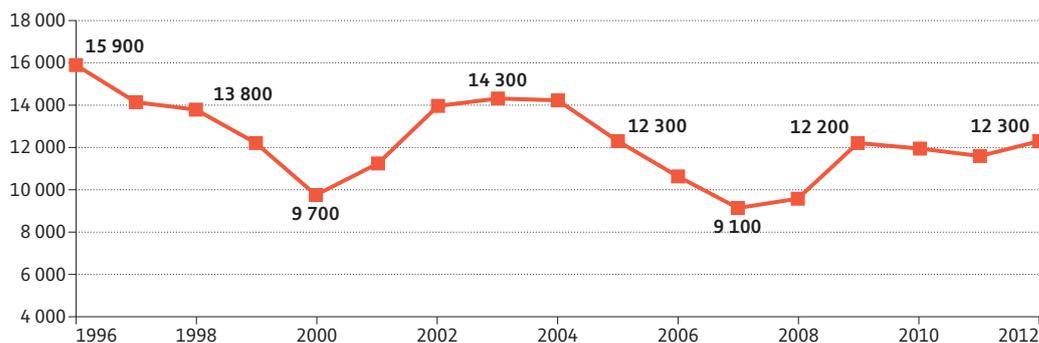
Après un recul en 2010 et 2011, le nombre de jeunes de moins de 25 ans a légèrement augmenté en 2012 (+ 6 % en catégories A, B, C). Le développement de la formation en alternance – apprentissage, contrat de professionnalisation –, fortement encouragé par les pouvoirs publics, a bénéficié principalement à cette catégorie notamment en 2010 et 2011.

Profil des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C

	Paris	Ile-de-France	France
Nombre de demandeurs d'emploi (cat A, B et C)			
en 2012	179 000	810 400	4 689 800
en 2011	170 500	756 100	4 316 800
en 2008	142 900	585 600	3 301 400
Taux d'évolution 2011/2012	5,0 %	7,2 %	8,6 %
Taux d'évolution 2008/2012	25,3 %	38,4 %	42,1 %
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (cat A, B et C)			
en 2012	12 300	97 500	795 900
en 2011	11 600	90 200	732 400
en 2008	9 600	72 700	611 600
Taux d'évolution 2011/2012	6,0 %	8,1 %	8,7 %
Taux d'évolution 2008/2012	28,1 %	34,1 %	30,1 %
Nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus (cat A, B et C)			
en 2012	39 700	171 400	951 500
en 2011	35 100	150 900	827 300
en 2008	26 000	100 100	507 100
Taux d'évolution 2011/2012	13,1 %	13,6 %	15,0 %
Taux d'évolution 2008/2012	52,7 %	71,2 %	87,6 %
Nombre de femmes demandeuses d'emploi (cat A, B et C)			
en 2012	86 800	394 500	2 362 400
en 2011	82 900	369 200	2 193 500
en 2008	69 700	286 100	1 703 900
Taux d'évolution 2011/2012	4,7 %	6,9 %	7,7 %
Taux d'évolution 2008/2012	24,5 %	37,9 %	38,6 %
Nombre de demandeurs de longue durée (cat A, B et C)			
en 2012	80 900	318 000	1 836 100
en 2011	76 900	289 400	1 627 800
en 2008	61 200	198 000	997 000
Taux d'évolution 2011/2012	5,2 %	9,9 %	12,8 %
Taux d'évolution 2008/2012	32,2 %	60,6 %	84,2 %

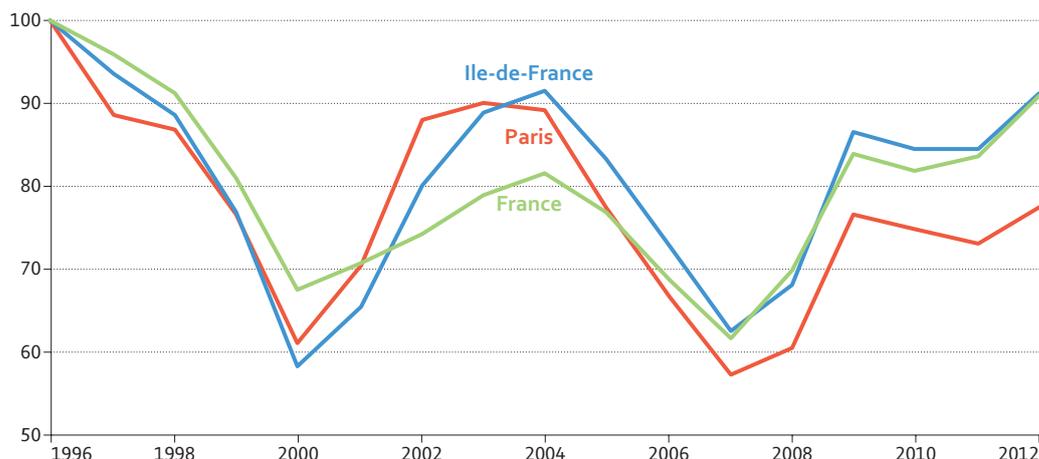
Sources : STMT - Pôle emploi, Dares

Paris – Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de 1996 à 2012



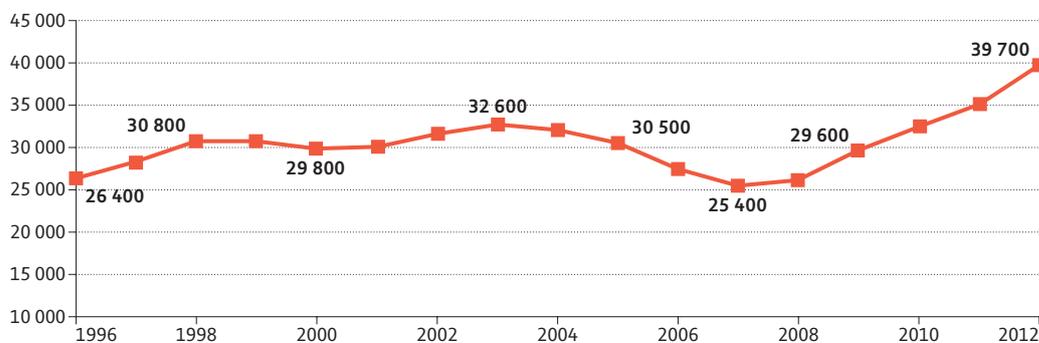
Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

Paris, Ile-de-France, France
Évolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (base 100 en 1996)



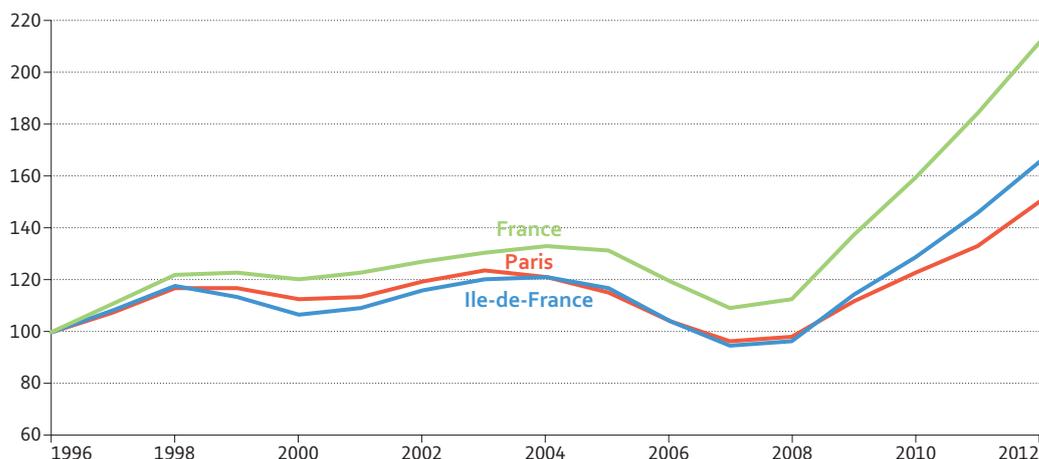
Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

Paris – Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de 1996 à 2012



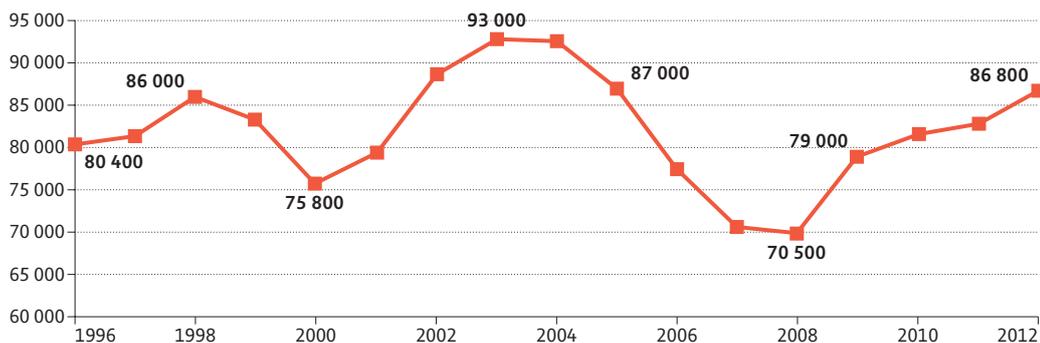
Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

Paris, Ile-de-France, France
Évolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus (base 100 en 1996)



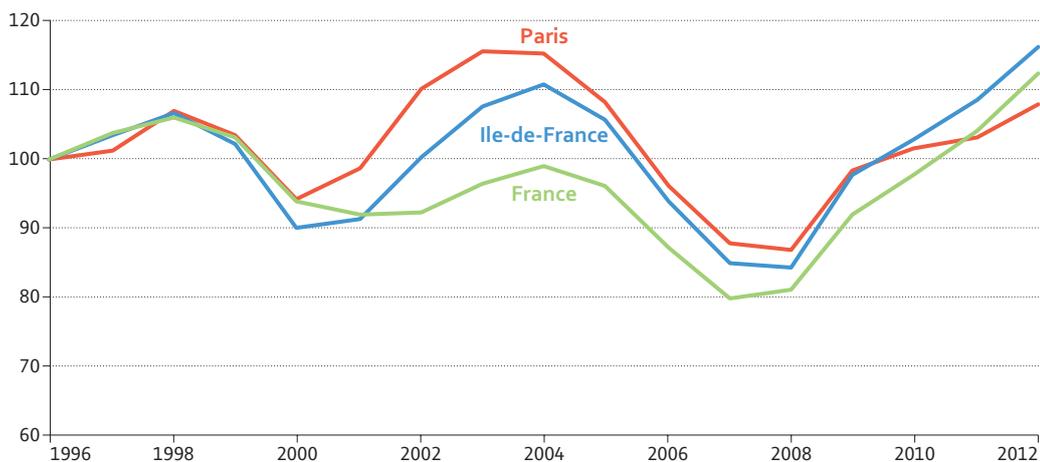
Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

Paris – Évolution du nombre femmes demandeuses d'emploi de 1996 à 2012



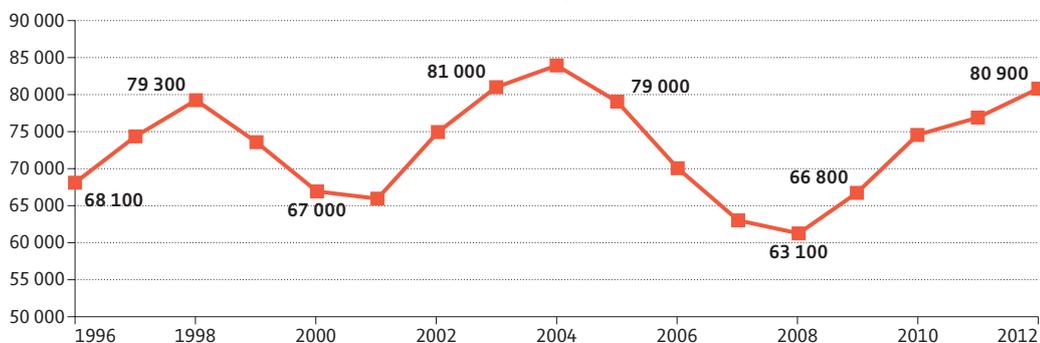
Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

**Paris, Ile-de-France, France
Évolution comparée du nombre de femmes demandeuses (base 100 en 1996)**



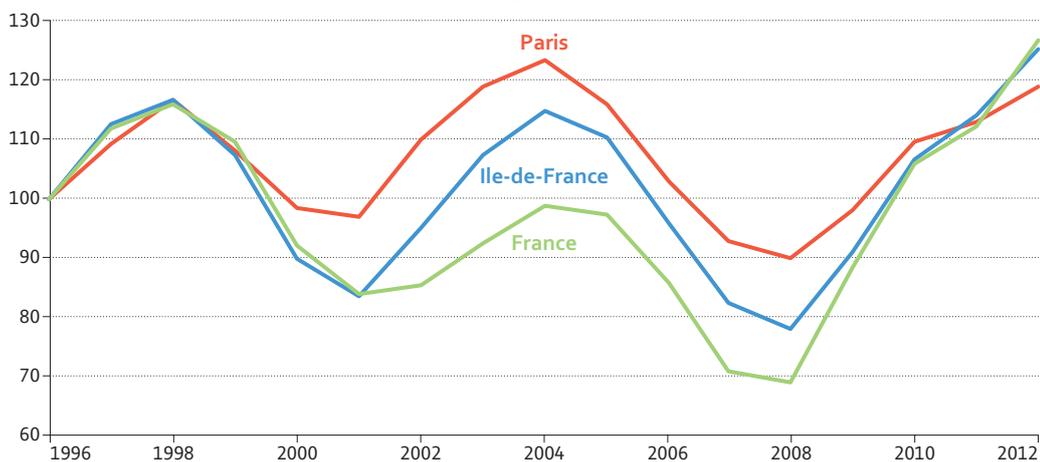
Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

Paris – Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée de 1996 à 2012



Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

**Paris, Ile-de-France, France
Évolution comparée du nombre de demandeurs de longue durée (base 100 en 1996)**



Sources : STMT – Pôle emploi, Dares

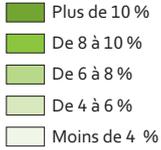
**LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A INSCRITS À PÔLE EMPLOI
ET LEUR ÉVOLUTION SUR 10 ANS ET SUR 3 ANS**

**Indice de chômage,
2011**

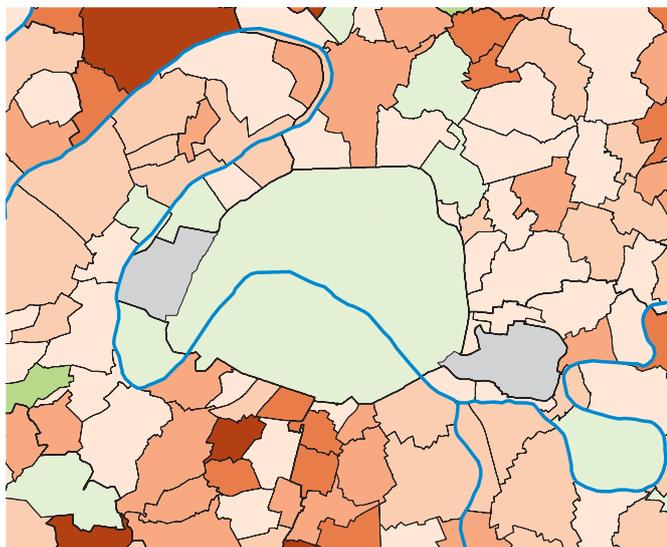
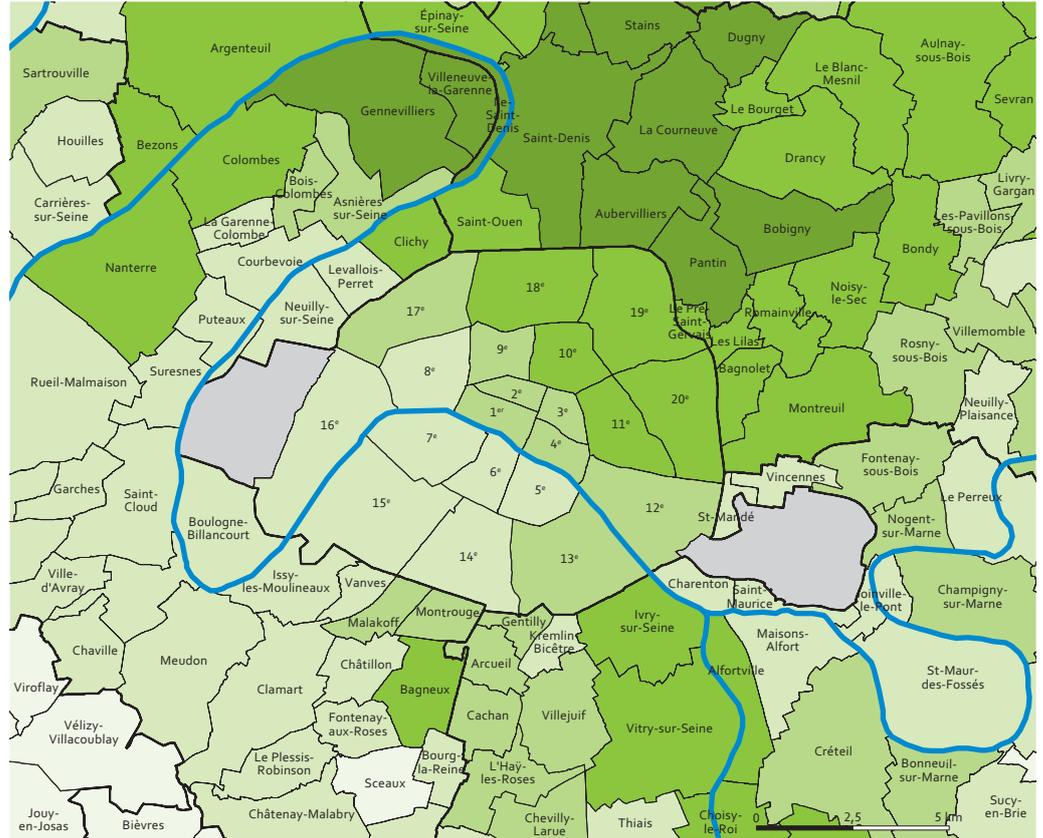
Cœur d'agglomération

Part des demandeurs d'emploi
de catégorie A, dans le total
de la population de 15-64 ans

Hausse



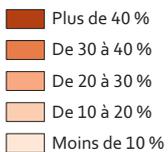
Sources : Recensements de la population
(Insee)-1999, Pôle emploi, Dares - 2011



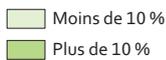
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi, 2001-2011

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi
de catégorie A entre 2001 et 2011

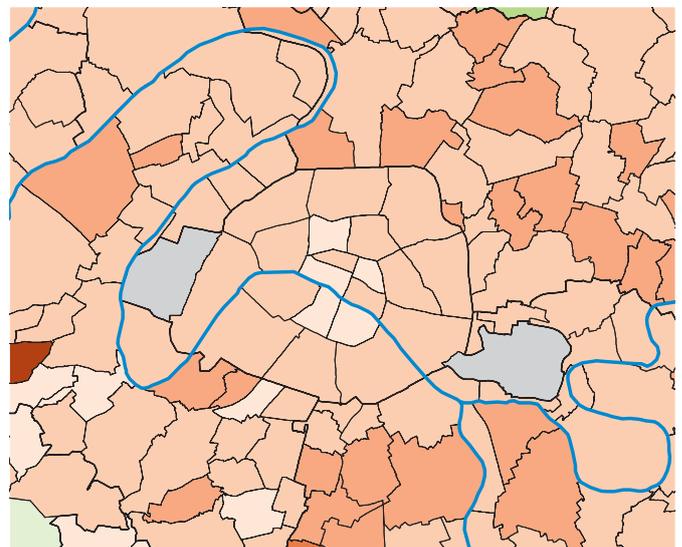
Hausse



Baisse



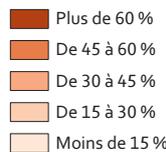
Sources : Pôle emploi, Dares -
2001 et 2011



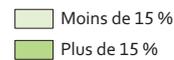
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi, 2008-2011

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi
de catégorie A entre 2008 et 2011

Hausse



Baisse



Sources : Pôle emploi, Dares -
2008 et 2011



Le taux de chômage parisien, en retrait par rapport au taux régional

Le taux de chômage localisé parisien s'établit fin 2012 à 8,5 % de la population active. Il a légèrement augmenté entre 2011 et 2012 (+ 0,3 point) mais il reste inférieur à celui constaté fin 2009, maximum atteint depuis la crise apparue en 2008.

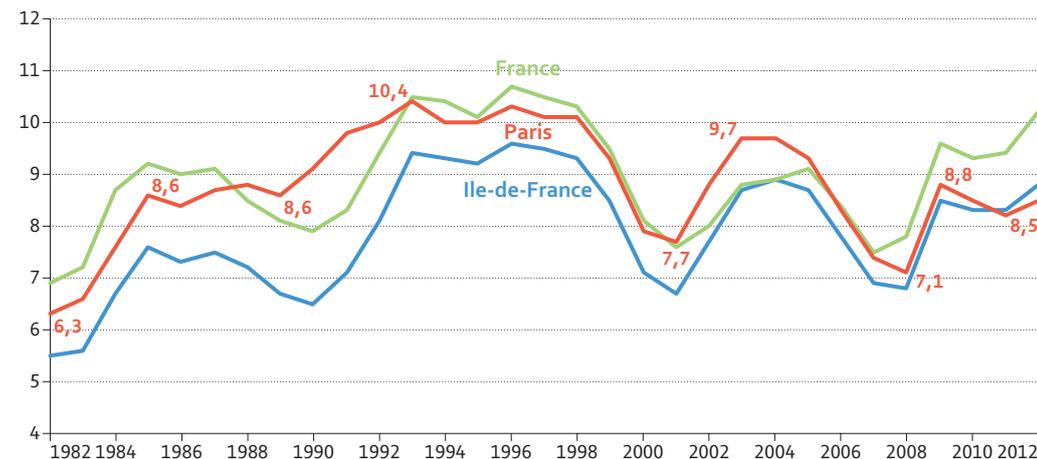
L'analyse du chômage en longue période montre que la position de Paris s'améliore au fil du temps par rapport à celles de l'Ile-de-France et de la France. En 2011, et à nouveau en 2012 de façon encore plus nette, le taux de chômage parisien est devenu inférieur au taux régional et au taux national. C'est la première fois que cela se produit. Les années précédentes, le chômage parisien se situait entre le taux régional, plus bas, et le taux national, plus élevé. Encore auparavant au cours des années 1990-2000 et jusqu'en 2005, Paris

connaissait un chômage comparativement élevé qui dépassait souvent le taux national.

Cette évolution tend à montrer que Paris résiste mieux à la crise sans doute à la fois parce que sa population active est mieux formée et que ses emplois sont plus solides, à la suite des chutes drastiques d'emplois qui s'étaient produites dans les années 1990.

Le classement par ordre croissant des 96 départements métropolitains selon leur taux de chômage fin 2012 montre que la région Ile-de-France compte 6 départements dans le groupe des 20 départements ayant le taux de chômage le moins élevé. Paris se situe au 17^e rang derrière les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne. Au 20^e rang, apparaît le Val-de-Marne. Vient ensuite le Val-d'Oise qui se situe au niveau de la moyenne nationale (10,2 %) et enfin la Seine-Saint-Denis qui ressort au 86^e rang des départements français avec un taux de chômage de 12,7 %.

Paris, Ile-de-France, France
Évolution comparée du taux de chômage localisé de 1982 à 2012



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 – Équilibres habitat/emploi : Paris favorisé par la disposition du réseau de transport

Plus d'emplois que d'actifs sur le territoire parisien

En 2009, Paris compte près de 1,103 millions d'actifs occupés pour 1,790 millions d'emplois, ce qui représente 1,62 emplois pour 1 actif occupé. Paris est ainsi, parmi les départements de l'Ile-de-France, celui qui bénéficie du ratio emplois/actifs le plus élevé suivi des Hauts-de-Seine (1,26 emplois pour 100 actifs). Dans les six autres départements franciliens, le taux est en moyenne de 0,82 emploi pour 1 actif ce qui signifie que le nombre d'emplois est inférieur au nombre d'actifs résidents.

À l'origine de cette hiérarchie, qui évolue peu dans le temps, il y a la concentration historique de l'emploi au centre de l'agglomération et le maillage en toile d'araignée du réseau de transports en communs et du réseau routier. Les taux emplois/actifs ont peu varié de 1999 à 2009. Seul le Val-d'Oise a vu son nombre d'emplois croître significativement plus vite que celui des actifs, son taux d'emploi se rapprochant de celui des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis ou du Val-de-Marne.

À terme, la mise en œuvre du nouveau réseau de transport Grand Paris Express favorisera un raccourcissement des temps de transport dans une grande partie de l'agglomération et rehaussera ainsi la qualité de desserte de nombreux territoires.

68 % des actifs parisiens travaillent dans la Capitale

Paris détient la plus forte proportion d'actifs stables d'Ile-de-France (68,4 % des Parisiens travaillent dans la capitale) et la plus faible proportion d'actifs sortants. Seulement 31,6 % des Parisiens travaillent hors Paris.

58 % des emplois parisiens occupés par des non parisiens

La capitale a un poids prépondérant dans les échanges régionaux : 31,3 % des actifs franciliens travaillent à Paris. La proportion d'actifs entrants est de 57,8 % ce qui signifie que la majorité des emplois exercés dans la capitale le sont par des non parisiens. Ces flux concernent en grande partie des ouvriers et des employés car Paris compte près de 659 300 postes d'ouvriers et d'employés pour seulement 299 200 résidents parisiens qui exercent ces professions. Le département des Hauts-de-Seine est également très attractif en matière de mobilité, avec une part d'entrants comparable à celle de la capitale (57,9 %) mais une part de sortants un peu plus élevée (47 %)

Les cadres, plus proches de leur lieu de travail que les employés et ouvriers

Les catégories socioprofessionnelles ne sont pas logées à la même enseigne en termes de déplacements domicile-travail. Les emplois de cadres exercés à Paris sont occupés en majorité par des parisiens (51 %) tandis que les emplois d'employés et d'ouvriers sont plutôt occupés par des non parisiens (65 %). C'est un effet du pouvoir d'achat des ménages – différencié selon les catégories sociales – qui permet aux plus aisés de résider plus facilement dans le centre de l'agglomération malgré l'obstacle que représente – sauf accès au logement social – le niveau des prix immobiliers et des loyers.

Dans l'Est de l'agglomération, une part significative des déplacements est générée par la dissymétrie entre la qualification des actifs résidents et le niveau des emplois offerts.

En Seine-Saint-Denis, département marqué par l'implantation récente de grandes entreprises, les populations du territoire ne bénéficient que partiellement du développement économique faute de qualification suffisante des actifs locaux pour exercer certains des emplois offerts. Ainsi 73 % des emplois de cadres du département sont occupés par des actifs originaires d'un autre

département. A contrario, 57 % des actifs du département sont employés ou ouvriers (soit le taux le plus fort des départements de l'Île-de-France).

En grande couronne, c'est dans le Val-d'Oise que la part des actifs stables est la plus faible (51 %) Dans ce département, moins étendu et

plus proche de Paris que l'Essonne, les Yvelines et la Seine-et-Marne, près d'un cinquième des actifs travaille dans la capitale (18 %). Le Val-d'Oise est toutefois attractif: 40 % des emplois sont occupés par des personnes venant d'un autre département. La présence des pôles d'emplois de Roissy et de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise favorise ces entrées.

Départements d'Île-de-France, Volume et qualification des emplois et des actifs

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'oise
Effectifs 2009								
Actifs occupés	1 103 117	741 160	621 181	600 673	605 719	641 650	549 035	519 633
Emplois	1 790 000	934 240	544 091	515 568	441 891	546 706	433 336	437 592
Nombre d'actifs stables	755 053	392 875	281 215	280 934	350 240	379 009	313 600	261 502
Nombre d'actifs entrants	1 034 947	541 365	262 876	234 634	91 651	167 697	119 736	176 090
Nombre d'actifs sortants	348 064	348 285	339 967	319 739	255 479	262 641	235 435	258 131
Structure 2009								
Part des actifs stables	68,4 %	53,0 %	45,3 %	46,8 %	57,8 %	59,1 %	57,1 %	50,3 %
Part des actifs entrants	57,8 %	57,9 %	48,3 %	45,5 %	20,7 %	30,7 %	27,6 %	40,2 %
Part des actifs sortants	31,6 %	47,0 %	54,7 %	53,2 %	42,2 %	40,9 %	42,9 %	49,7 %
Nombre d'emplois pour un actif occupé	1,62	1,26	0,88	0,86	0,73	0,85	0,79	0,84
Nombre d'emplois cadres pour 1 cadre résident	1,20	1,30	1,40	0,80	0,70	0,70	0,80	0,80
Nombre d'emplois employés ouvriers pour 1 actif résident employé ou ouvrier	2,20	1,20	0,70	0,90	0,80	0,90	0,80	0,90
Nombre d'emplois professions intermédiaires pour 1 actif résident profession intermédiaire	1,80	1,30	1,00	0,90	0,70	0,90	0,70	0,80
Part des actifs travaillant à Paris	68 %	28 %	30 %	29 %	15 %	14 %	16 %	18 %
Structure 1999								
Part des actifs stables	70,5 %	54,7 %	49,1 %	49,8 %	59,8 %	60,7 %	58,5 %	51,1 %
Part des actifs entrants	56,4 %	56,3 %	43,5 %	42,7 %	19,2 %	28,0 %	26,1 %	35,5 %
Part des actifs sortants	29,5 %	45,3 %	50,9 %	50,2 %	40,2 %	39,3 %	41,5 %	48,9 %
Nombre d'emplois pour un actif occupé	1,62	1,25	0,87	0,87	0,74	0,84	0,79	0,79
Nombre d'emplois cadres pour 1 cadre résident	1,17	1,36	1,32	0,77	0,71	0,73	0,83	0,79
Nombre d'emplois employés ouvriers pour 1 actif résident employé ou ouvrier	2,12	1,14	0,75	0,89	0,76	0,91	0,79	0,80
Nombre d'emplois professions intermédiaires pour 1 actif résident profession intermédiaire	1,70	1,36	0,96	0,90	0,68	0,84	0,75	0,77
Part des actifs travaillant à Paris	71 %	27 %	28 %	28 %	15 %	14 %	16 %	19 %

Source : Insee, recensements 1999 et 2009, exploitations complémentaires

Note de lecture du tableau :

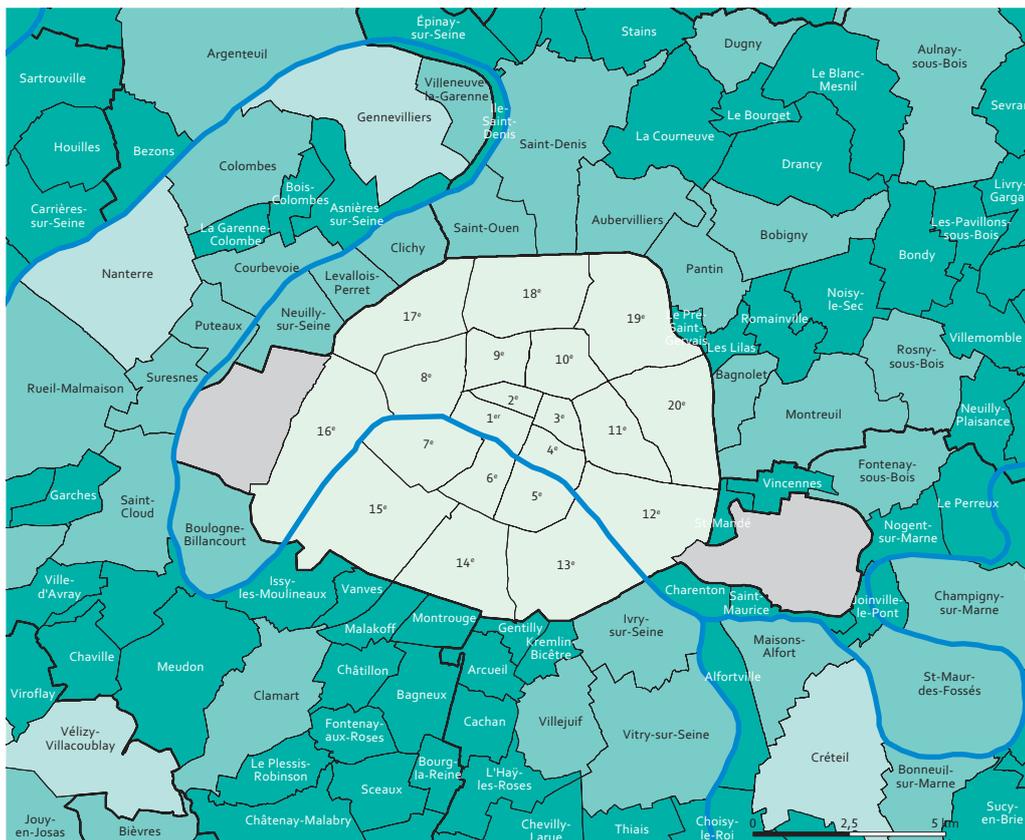
- Actif stable : actif qui habite et réside dans le même département, 68,4 % des actifs parisiens travaillent à Paris en 2009.
- Actif entrant : emploi occupé par un actif d'un autre département, 57,8 % des emplois parisiens sont occupés par des non parisiens en 2009.
- Actif sortant : actif qui travaille dans un autre département que son département de résidence 31,6 % des actifs parisiens travaillent hors de Paris en 2009.

Arrondissements de Paris – Volume et qualification des emplois et des actifs en 2009

	Actifs occupés				Lieu de travail				
	Cadres	Professions intermédiaires	Employés/ ouvriers	Ensemble	Même arr.	Autre arr.	Petite couronne	Grande couronne	Hors Ile-de-France
75 101	5 245	1 949	1 951	9 912	51,0 %	21,7 %	20,5 %	5,2 %	1,7 %
75 102	6 660	2 616	2 930	12 916	48,5 %	23,0 %	22,0 %	4,7 %	1,8 %
75 103	10 586	4 129	4 008	19 939	48,0 %	23,5 %	21,5 %	4,8 %	2,2 %
75 104	7 570	3 257	2 962	14 800	49,6 %	23,3 %	19,2 %	5,6 %	2,2 %
75 105	16 493	5 998	5 287	29 189	47,1 %	24,6 %	18,9 %	7,2 %	2,2 %
75 106	10 836	3 630	3 684	19 683	49,1 %	24,4 %	18,9 %	5,2 %	2,5 %
75 107	14 344	4 483	5 840	26 922	51,8 %	22,8 %	18,9 %	4,3 %	2,2 %
75 108	10 347	3 192	4 368	19 682	56,1 %	17,6 %	20,2 %	4,2 %	2,0 %
75 109	17 090	6 730	7 087	32 896	48,3 %	22,5 %	22,6 %	4,9 %	1,7 %
75 110	22 168	11 631	14 748	50 856	45,1 %	25,2 %	22,1 %	5,7 %	2,0 %
75 111	37 776	20 359	20 251	82 003	43,3 %	24,8 %	24,6 %	5,8 %	1,5 %
75 112	33 496	18 516	19 298	73 945	40,7 %	24,3 %	26,6 %	7,1 %	1,4 %
75 113	35 519	21 927	27 947	88 498	42,9 %	25,0 %	23,3 %	7,4 %	1,3 %
75 114	32 495	15 494	16 395	67 091	40,3 %	24,9 %	24,6 %	8,6 %	1,6 %
75 115	60 870	26 880	26 483	119 186	43,1 %	23,5 %	25,3 %	6,7 %	1,4 %
75 116	37 513	12 622	16 645	73 595	50,3 %	19,3 %	22,9 %	5,6 %	1,9 %
75 117	41 316	17 161	20 719	84 074	43,9 %	21,3 %	27,8 %	5,6 %	1,4 %
75 118	37 657	24 879	33 896	100 957	44,3 %	24,9 %	23,9 %	5,7 %	1,3 %
75 119	26 189	21 134	31 649	82 926	43,5 %	25,5 %	23,8 %	5,7 %	1,5 %
75 120	32 122	25 334	33 021	94 048	43,4 %	25,1 %	24,8 %	5,5 %	1,3 %
Paris	496 291	251 921	299 170	1 103 117	44,7 %	23,8 %	23,9 %	6,1 %	1,6 %

	Emplois au lieu de travail				Ratio emploi/actifs occupés			
	Cadres	Professions intermédiaires	Employés/ ouvriers	Ensemble	Cadres	Professions intermédiaires	Employés/ ouvriers	Ensemble
75 101	17 710	14 005	22 997	57 126	3,38	7,18	11,78	5,76
75 102	22 574	15 093	18 292	58 694	3,39	5,77	6,24	4,54
75 103	10 874	7 804	10 843	31 611	1,03	1,89	2,71	1,59
75 104	10 561	10 515	19 024	41 970	1,40	3,23	6,42	2,84
75 105	20 599	13 292	18 340	54 716	1,25	2,22	3,47	1,87
75 106	14 988	10 874	17 122	45 392	1,38	3,00	4,65	2,31
75 107	24 974	16 166	26 431	70 872	1,74	3,61	4,53	2,63
75 108	63 269	38 611	52 115	160 860	6,11	12,10	11,93	8,17
75 109	41 328	26 319	36 612	109 557	2,42	3,91	5,17	3,33
75 110	22 907	23 173	33 391	83 564	1,03	1,99	2,26	1,64
75 111	25 668	23 291	30 780	84 792	0,68	1,14	1,52	1,03
75 112	36 754	32 927	45 628	120 123	1,10	1,78	2,36	1,62
75 113	39 310	32 646	46 768	123 333	1,11	1,49	1,67	1,39
75 114	27 571	24 582	32 133	88 042	0,85	1,59	1,96	1,31
75 115	57 954	42 653	56 185	163 878	0,95	1,59	2,12	1,37
75 116	43 891	26 743	42 281	119 862	1,17	2,12	2,54	1,63
75 117	38 860	26 638	39 558	111 492	0,94	1,55	1,91	1,33
75 118	24 349	25 006	39 513	94 215	0,65	1,01	1,17	0,93
75 119	22 699	24 533	38 250	89 766	0,87	1,16	1,21	1,08
75 120	20 640	22 436	33 064	80 136	0,64	0,89	1,00	0,85
Paris	587 482	457 307	659 330	1 790 000	1,18	1,82	2,20	1,62

Source : Insee, recensement 2009



Actifs travaillant hors de leur commune ou arrondissement de résidence, 2009

Cœur d'agglomération

Part des actifs occupés de 15 ans ou plus travaillant hors de leur commune/arrondissement de résidence, dans le total des actifs occupés de 15 ans ou plus

- Plus de 90 %
- De 80 à 90 %
- De 70 à 80 %
- De 60 à 70 %
- Moins de 60 %

Sources : Recensements de la population (Insee)-1999



4 – Emploi

Un volume d'emplois à peu près stabilisé après l'hémorragie des années 1990

Paris avait connu une chute drastique de ses emplois au cours des années 1990 à 1998 liée à un mouvement de réorganisation des entreprises, celles-ci cherchant à rationaliser leurs implantations immobilières. Dans cette période, de nombreux sièges sociaux et services centraux d'entreprise ont quitté Paris pour la petite ou la grande couronne. Parallèlement le tissu artisanal et industriel de la capitale continuait de s'affaiblir.

L'année 1998 correspond au point le plus bas de l'emploi à Paris avec 1,81 millions d'emplois au lieu de 2,02 millions dix années auparavant. Face à la chute des emplois, le Plan local d'urbanisme de Paris (2006) posait l'objectif d'« encourager une augmentation du nombre d'emplois pour revenir au niveau de 1990 ». Paris a regagné des emplois mais le niveau de 1990 est resté hors de portée. À la suite de l'année noire que fut l'année 1998, un redressement s'est produit entre 1999 et 2001 dans un contexte de reprise économique. Par la suite, les mouvements de l'emploi à la hausse ou à la baisse ont été d'ampleur modérée, l'effectif d'emplois demeurant compris entre 1,86 et 1,92 millions. Le volume des emplois peut donc être regardé comme stabilisé à Paris de 2000 à 2010, même s'il enregistre des à-coups liés à la conjoncture économique.

Outre les variations d'effectifs, les emplois ont évolué en termes de qualification et de secteurs d'activités, accompagnant une modernisation économique et un renouvellement du tissu d'entreprises. Les emplois parisiens sont devenus moins nombreux et plus qualifiés, d'où cer-

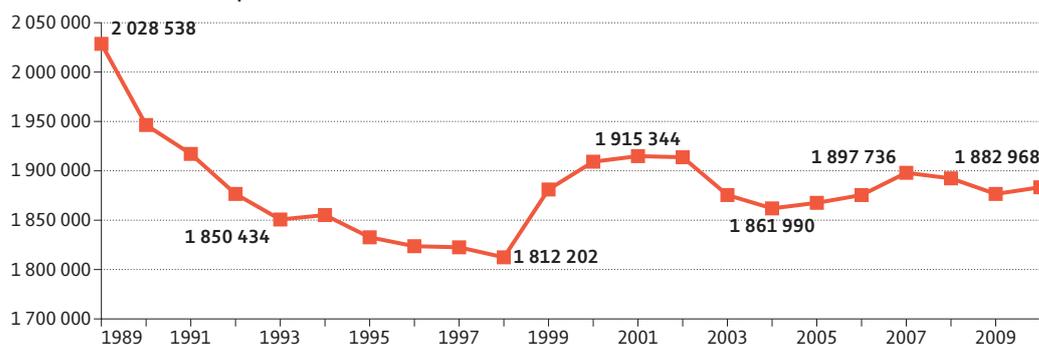
tainement une plus grande « solidité ». Ainsi la crise de 2008-2009 a eu des effets limités sur l'emploi parisien.

Au 31 décembre 2010, selon les données de l'Insee (Estel), Paris compte près de 1 883 000 emplois dont 122 825 emplois non salariés soit 6,5 %.

La répartition des emplois salariés par secteur montre la prépondérance du secteur tertiaire (marchand et non marchand) qui représente 48 % des emplois :

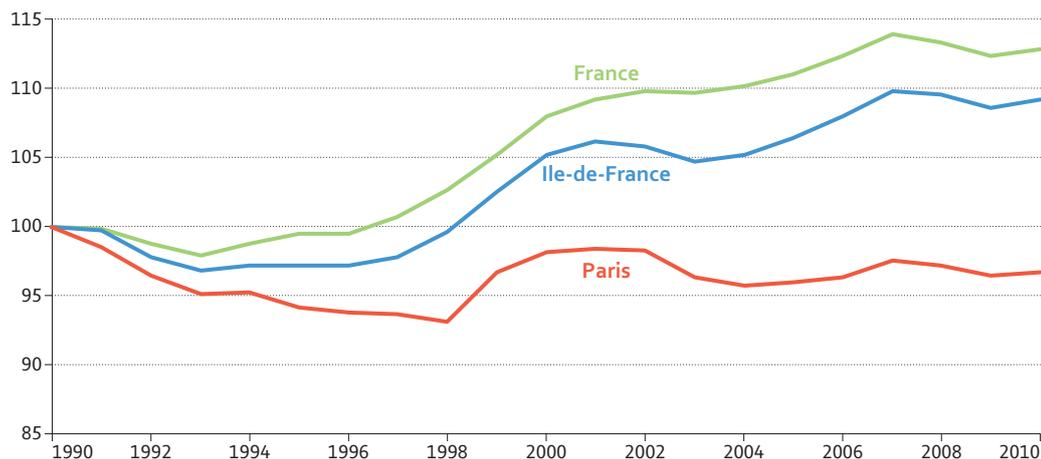
- les services aux entreprises sont fortement représentés particulièrement les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (333 458 emplois) ;
- le commerce compte 164 649 emplois ;
- l'administration publique reste un grand pourvoyeur d'emploi qui regroupe 181 955 emplois. En ajoutant les services de santé, d'action sociale, d'éducation et d'administration, l'ensemble de ces activités concerne 1 emploi sur quatre. L'importance de ce secteur se relie à la forte concentration d'administrations centrales et de ministères dans la capitale ;
- 4 % des emplois relèvent du secteur de l'industrie fin 2010. Ils sont concentrés principalement dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (12 417 emplois), dans la production et la distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution (12 221 emplois) ou encore la fabrication de textiles, les industries de l'habillement, l'industrie du cuir et de la chaussure (11 829 emplois).

Paris – Évolution de l'emploi de 1989 à 2010



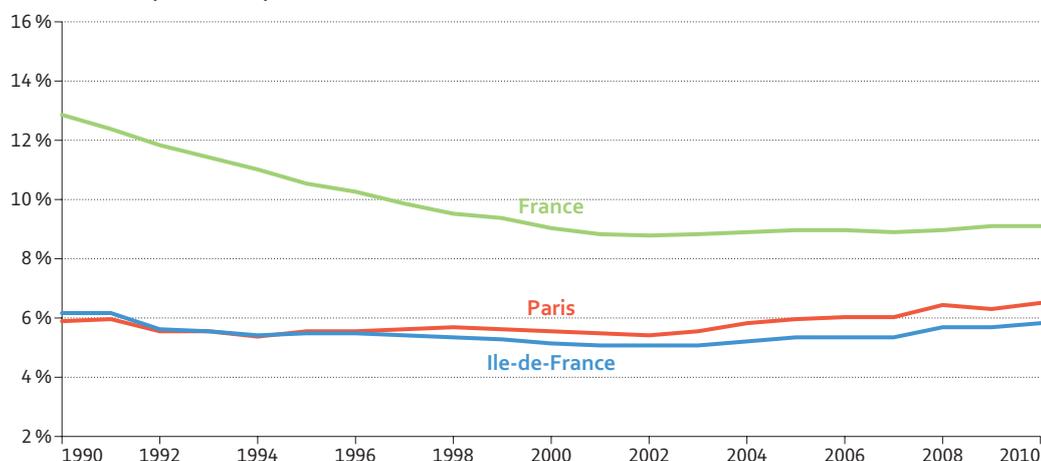
Source : Insee, Estel

Paris, Ile-de-France, France
Évolution complarée de l'emploi total (base 100 au 31/12/1989)



Source : Insee, Estel

Paris, Ile-de-France, France
Évolution de la part de l'emploi non salarié



Source : Insee, Estel

	Paris	Ile-de-France	France
Emploi total			
Emplois au 31/12/2010	1 882 968	6 001 379	26 241 628
Emplois au 31/12/2000	1 909 755	5 782 402	25 105 925
Emplois au 31/12/1990	1 946 525	5 494 843	23 257 397
Taux d'évolution 2000/2010	-1,4 %	3,8 %	4,5 %
Taux d'évolution 1990/2000	-1,9 %	5,2 %	7,9 %
Emploi salarié			
Emplois au 31/12/2010	1 760 143	5 652 255	23 859 475
Emplois au 31/12/2000	1 803 670	5 483 499	22 842 277
Emplois au 31/12/1990	1 832 261	5 156 148	20 270 250
Taux d'évolution 2000/2010	-2,4 %	3,1 %	4,5 %
Taux d'évolution 1990/2000	-1,6 %	6,3 %	12,7 %
Emploi non salarié			
Emplois au 31/12/2010	122 825	349 124	2 382 153
Emplois au 31/12/2000	106 085	298 903	2 263 648
Emplois au 31/12/1990	114 264	338 695	2 987 147
Taux d'évolution 2000/2010	15,8 %	16,8 %	5,2 %
Taux d'évolution 1990/2000	-7,2 %	-11,7 %	-24,2 %
Part de l'emploi non salarié en 2010	6,5 %	5,8 %	9,1 %

Source : Insee, Estel

EMPLOI – DENSITÉ ET ÉVOLUTION ENTRE 1999 ET 2009

Densité d'emplois, 2009

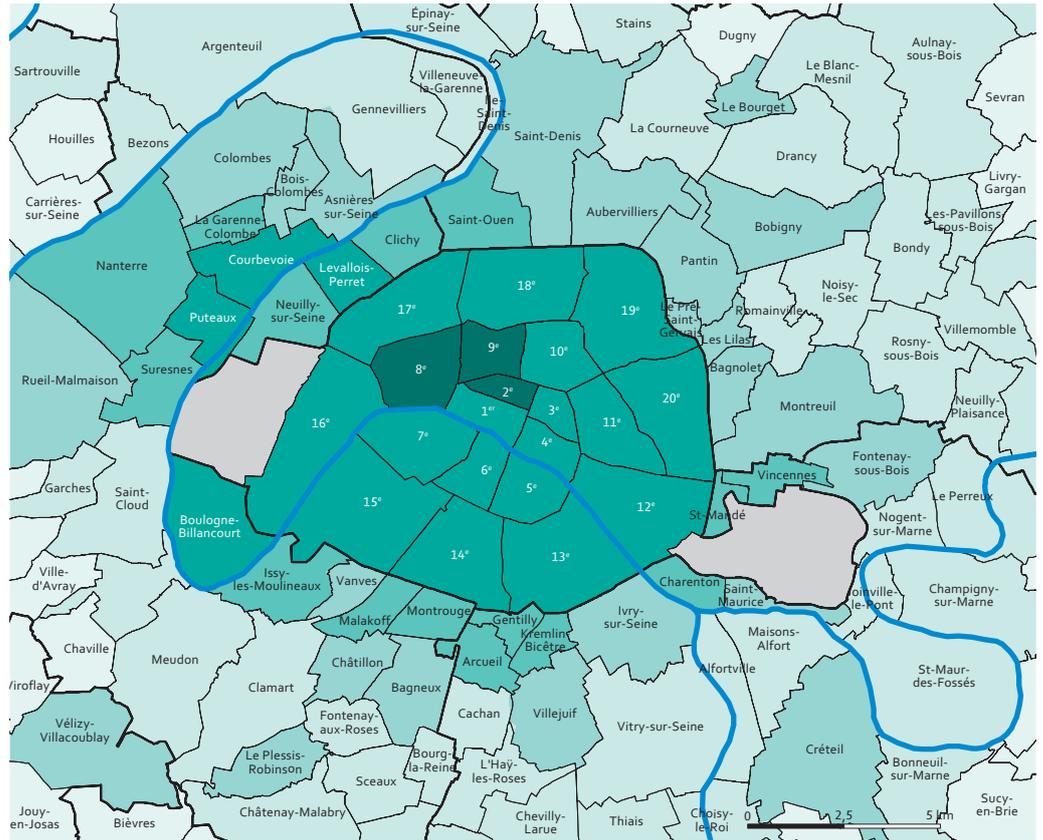
Cœur d'agglomération

Nombre d'emplois à l'hectare



Moyenne :
 Paris = 204
 Hauts-de-Seine = 53
 Seine-Saint-Denis = 23
 Val-de-Marne = 21
 Ile-de-France = 5

Source : Recensement de la population, exploitation complémentaire (Insee)-2008

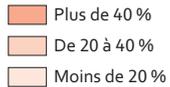


Évolution de l'emploi, 1999-2009

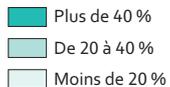
Cœur d'agglomération

Évolution du nombre d'emplois au lieu de travail occupés par les 25-54 ans, entre 1999 et 2009

Hausse

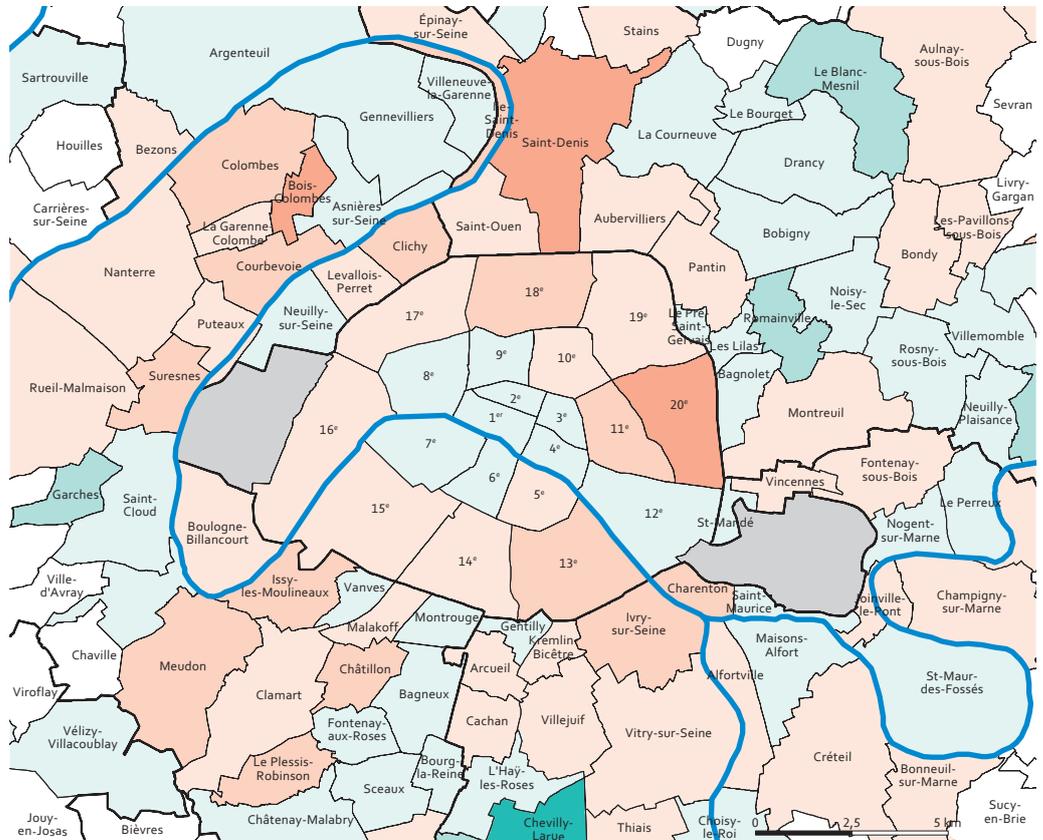


Baisse



Les communes ayant moins de 10 emplois à l'hectare apparaissent en blanc

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 (sondage au 20^e) et 2009 (exploitation complémentaire)



Les évolutions par secteur : baisse dans l'industrie et la construction ; stabilité dans le tertiaire marchand et non marchand

Le secteur tertiaire marchand très prédominant dans l'économie parisienne a connu depuis 1989 une alternance de périodes de baisse (entre 1989 et 1997), de hausse (entre 1998 et 2002) puis à nouveau de baisse de 2002 à 2004. Depuis 2005, le nombre d'emplois se stabilise autour de 1 200 000 emplois salariés. Parallèlement, le secteur tertiaire non marchand qui représente un quart de l'emploi de la capitale est stable depuis près de 20 ans avec en moyenne 430 000 emplois.

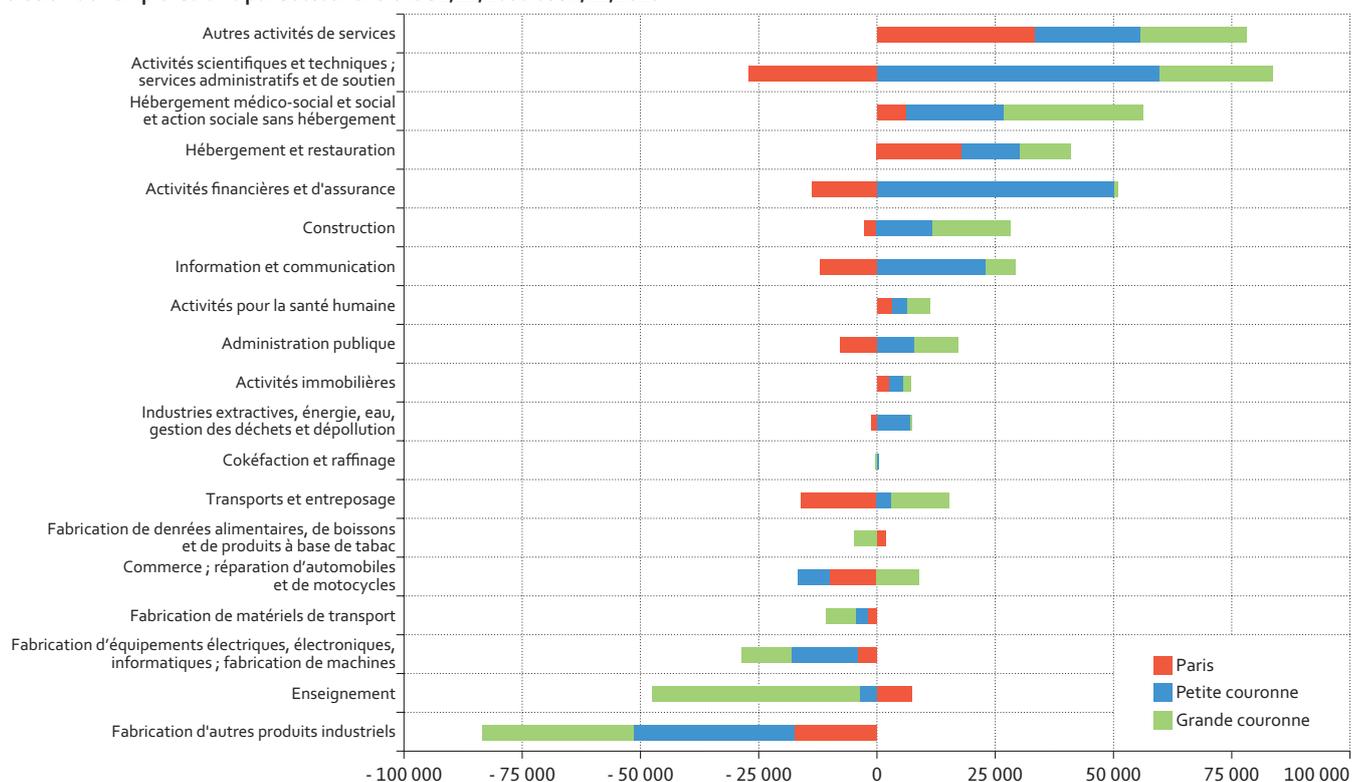
Après plusieurs décennies de baisse, le nombre d'emplois dans l'industrie se stabilise ces dernières années (2005-2010) aux environs de 75 000 emplois. Depuis 1989 ce secteur a perdu près de 113 000 emplois. Cette baisse a été particulièrement forte entre 1989 et 1999 (-84 590 emplois). Le poids de l'industrie est passé de 10 % en 1989 à 4 % en 2010 et le nombre d'emplois salariés a baissé de 61 % passant de 186 017 à 73 115 emplois. À noter que ces emplois correspondent pour beaucoup à des emplois de bureaux exercés dans des sièges sociaux d'entreprises industrielles.

Le nombre d'emplois dans le secteur de la construction s'est stabilisé entre 1999 et 2010 autour de 30 000, en fort recul par rapport à la fin des années 1980. Le nombre d'emplois dans ce secteur atteignait au 31 décembre 1989 près de 65 000 emplois salariés. Le déclin a surtout eu lieu entre 1990 et 1998, période pendant laquelle plus de la moitié des emplois ont été détruits. Fin 2010, la construction représente 2 % des emplois parisiens et compte 29 700 emplois.

Le secteur tertiaire marchand animé par des mouvements divers. Dans le secteur tertiaire marchand, on peut distinguer quatre sous-secteur :

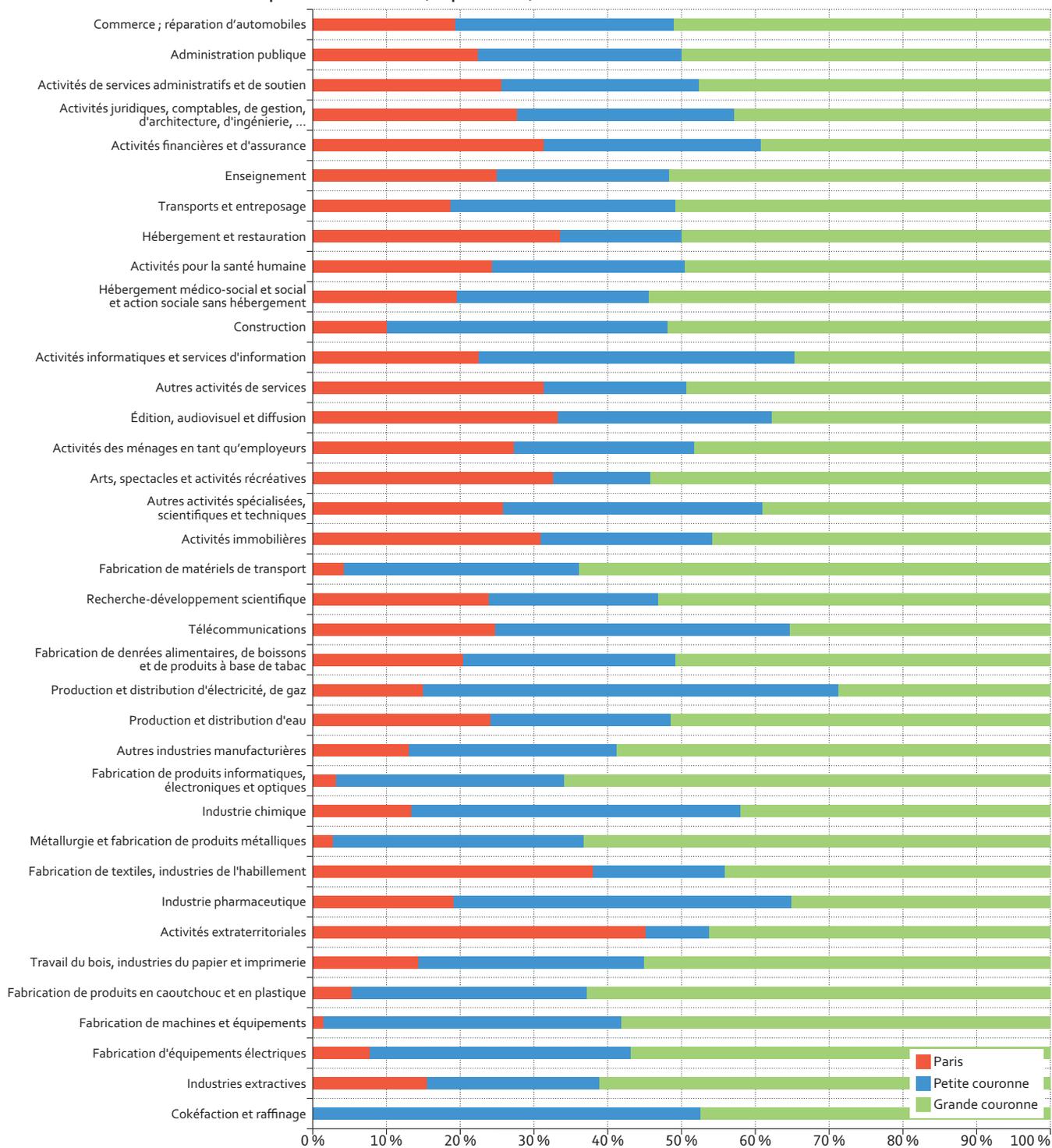
- le commerce, le transport et l'entreposage ainsi que les activités financières et d'assurances ont connu un net recul de leur activité depuis 1989. Ensemble ces 3 secteurs ont perdu 127 300 emplois ;
- les secteurs de l'hébergement et de la restauration ainsi que les autres activités de services ont bénéficié d'une forte augmentation de leur nombre d'emplois. Dans ces secteurs le nombre d'emplois salariés a augmenté de + 36 % en 22 ans ce qui représente une création de 81 750 emplois ;

Évolution de l'emploi salarié par secteur entre le 31/12/2000 et 31/12/2010



- quant aux secteurs de l'information, de la communication et des activités de services scientifiques, administratifs et de soutien, ils ont connu une alternance de plusieurs périodes de baisse (entre 1989 et 1993 puis entre 2001 et 2003) et de hausse (modérée entre 1993 et 1997 puis forte jusqu'en 2001). Depuis 2003, le nombre d'emplois dans ces secteurs se situe à 142 300 pour l'information et la communication et à 333 500 pour les activités de services scientifiques, administratifs et de soutien ;
- après avoir connu de fortes variations (à la baisse puis à la hausse) entre 1989 et 1992, le secteur des activités immobilières bénéficie depuis 1992 d'une relative stabilité de son nombre d'emplois salariés voir même d'une hausse depuis 2006.

Poids de Paris au sein de l'Île-de-France par secteur d'activité (emploi salarié)



Source : Insee, Estel

Économie Solidaire et Sociale : à Paris, ce secteur représente 9 % de l'ensemble des emplois salariés

L'économie sociale et solidaire est un ensemble socio-économique qui regroupe des organisations et entreprises prônant une « autre économie » basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques. Les organisations et entreprises de l'ESS sont aujourd'hui regardées comme des moteurs pour l'emploi, mais aussi pour le développement économique et social des territoires, au service d'une plus grande cohésion sociale.

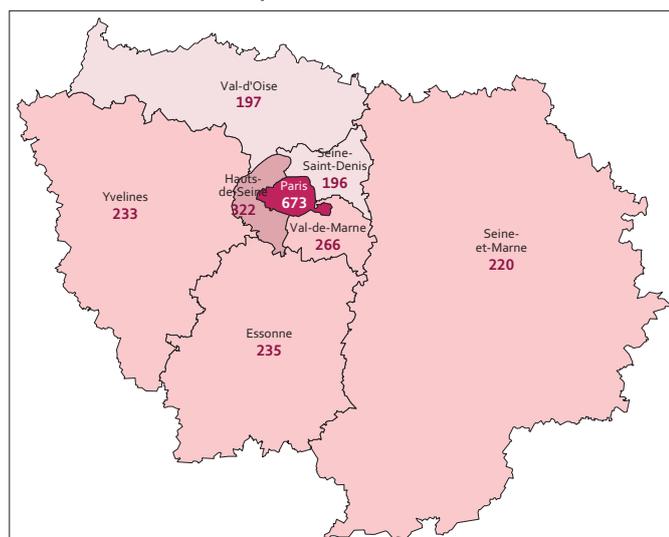
Depuis juillet 2008, le périmètre statistique de l'ESS a été normalisé conjointement par l'Insee, le Conseil national des Chambres régionales de l'ESS et l'expertise de la délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale. Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles :

- les associations (associations lois 1901, 1908) ;
- les coopératives (coopératives d'usagers, de production, multisociétaires, d'entreprises et coopératives bancaires) ;
- les mutuelles (mutuelles de santé et prévoyance, mutuelles d'assurance) ;
- les fondations.

L'Observatoire de l'ESS en Ile-de-France a publié en novembre 2011 un panorama parisien de l'économie sociale et solidaire qui s'appuie sur ces définitions. Ce rapport fait ressortir 4 constats principaux :

- Paris est le premier département d'Ile-de-France en termes de nombre d'établissements (12 284) et d'emplois (151 002) ESS fin 2009. C'est également le département ayant la part d'emploi de l'économie sociale et solidaire la plus importante de la région (9 %). Ce chiffre est toutefois à relativiser dans la mesure où l'Ile-de-France est une des régions françaises où la part des emplois de l'ESS est la plus faible compte tenu de l'importance du reste de l'économie ;
- par type de structure, les associations sont le principal employeur avec plus de 11 000 établissements (91 %) et près de 108 000 salariés (71 % de l'emploi ESS) ;
- par secteur d'activité, l'action sociale est le secteur le plus pourvoyeur d'emploi dans l'économie sociale et solidaire mais elle est proportionnellement moins présente à Paris (20 %) qu'en Ile-de-France (31 %) ;
- les activités financières et les arts et spectacles sont davantage présents à Paris que dans le reste de l'Ile-de-France. Plus précisément les activités financières représentent près de 15 % de l'emploi à Paris au lieu de 11 % dans la région. Les arts et spectacles, catégorie dans laquelle on retrouve une partie des activités culturelles, représentent un peu plus de 3 % de l'emploi de l'ESS à Paris. Cette proportion est la plus importante de la région.

Densité de salariés de l'ESS, 2009

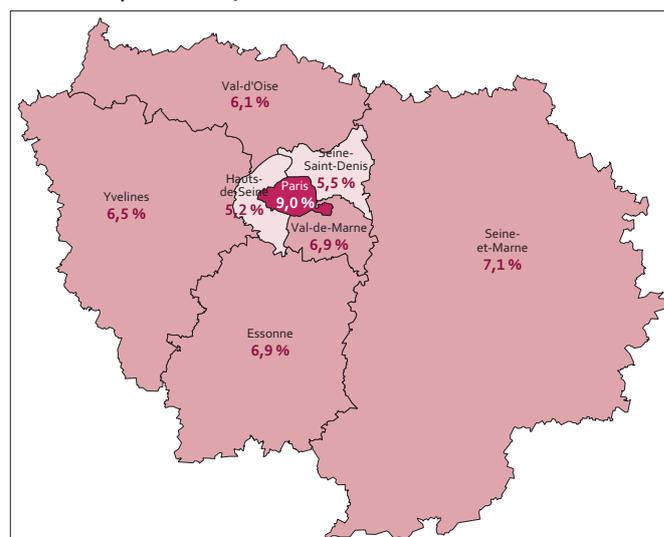


Nombre de salariés de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) pour 10 000 habitants

Sources : INSEE, CLAP - 2009 ; Recensement de la population - 2009
 Traitement : Observatoire régional de l'ESS-IDF



Part de l'emploi de l'ESS, 2009



Part de l'emploi de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) dans le total des emplois

Sources : INSEE, CLAP - 2009
 Traitement : Observatoire régional de l'ESS-IDF



Les éco-activités : un volume d'emplois encore faible mais qui se développe

Dans ce chapitre, nous traiterons l'emploi salarié dans les éco-activités. Les éco-activités sont des activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles. Ces biens et services sont destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes (définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat). C'est une définition restrictive car le champ des éco-industries s'étend aux techniques et produits peu polluants ainsi qu'à la gestion des ressources. Toutefois la branche curative est largement majoritaire et constituée d'activités formant le noyau dur de l'ensemble des éco-activités

En décembre 2010, l'Ile-de-France compte 2 800 établissements actifs dont l'activité principale est consacrée aux éco-activités. Ils emploient environ 40 700 salariés dont 85 % travaillent à la gestion des déchets (43 %) et à la gestion de l'eau (42 %). La récupération concerne quant à elle près de 3 600 salariés soit 9 % des effectifs. Globalement, un quart de ces salariés franciliens exercent leur métier à Paris principalement dans la collecte et le traitement des eaux usées.

Le secteur des éco-activités, en mobilisant près de 40 700 salariés, représente une part relative faible de l'économie régionale (0,7 %). Il ne constitue donc pas une spécificité économique de la région. En revanche, il est constitué d'un ensemble d'activités en essor si on le rapporte à l'accroissement des volumes de déchets des ménages et des entreprises, à la complexification des procédures de tri-traitement-recyclage et aux évolutions réglementaires qui incitent au développement de nouvelles technologies dans tous les segments de la filière. L'activité des éco-activités apparaît assez dispersée sur le territoire même si elle répond à une logique historique d'implantation le long de la Seine. Paris regroupe deux tiers des emplois salariés franciliens dans la collecte et le traitement des eaux usées. La Seine-Saint-Denis est fortement représentée dans les activités de récupération notamment à Saint-Denis et Villetaneuse. Les Yvelines, et particulièrement Mantes-la-Jolie, concentrent 65 % des emplois de la région dans le traitement et l'élimination des déchets dangereux.

Parmi les plus grands employeurs, figurent différents services de la Ville de Paris (Direction de la voirie, Direction de la propreté...), le SIAAP Syn-

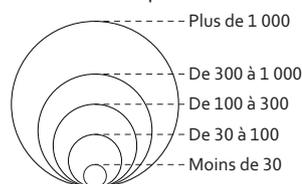
L'emploi salarié dans les éco-industries, 2010

Cœur d'agglomération

Type de secteur

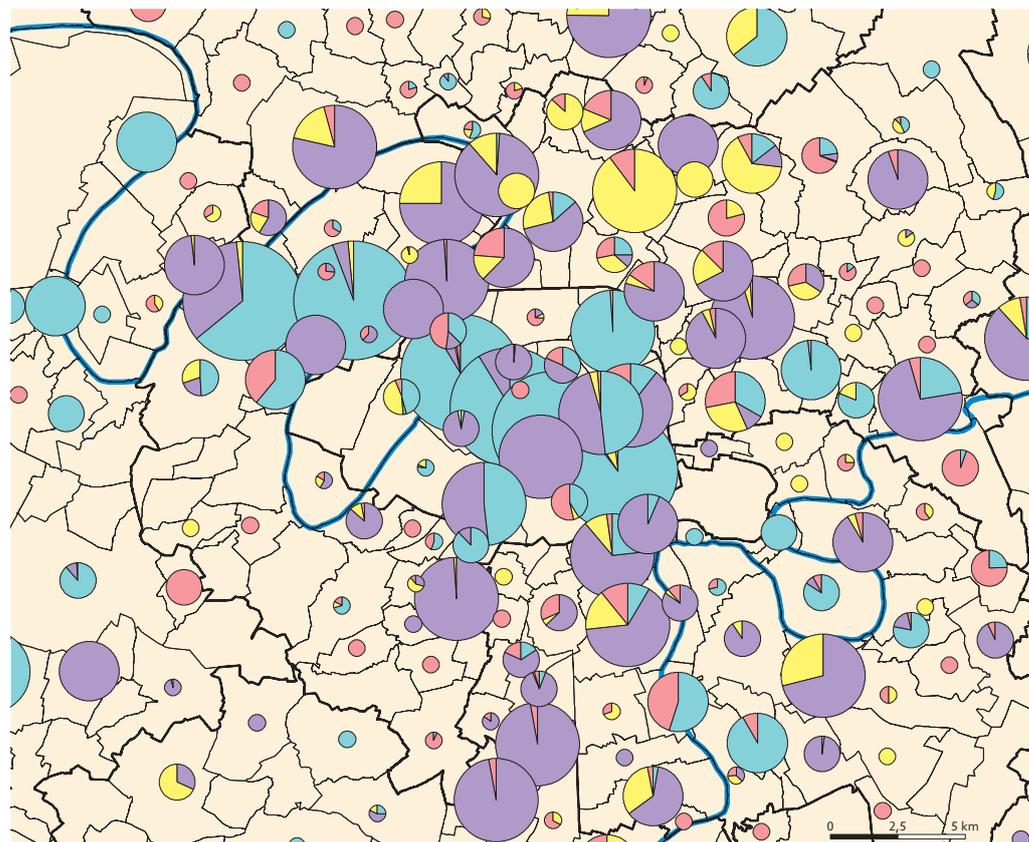
- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets
- Récupération
- Travaux d'isolation

Nombre d'emplois salariés



Source : CLAP (Insee) - 2010

apur



dicat en charge du transport et du traitement des eaux usées puis des établissements marchands tels que Véolia, Aubine, Sepur, OTUS ou encore Nicollin SA.

L'analyse de l'évolution de l'emploi salarié privé dans les éco-activités montre l'importance du poids

du secteur public à Paris et la faiblesse du secteur privé. Paris perd progressivement des emplois salariés privés alors qu'ils augmentent rapidement en petite et grande couronne. Depuis 2001, c'est en grande couronne que l'évolution du nombre d'emplois salariés privés dans les éco-activités est la plus importante, notamment dans le Val-d'Oise.

Répartition des établissements et des salariés dans les éco activités

	Établissements		Salariés	
	Effectifs	Taux	Taux	Taux
Paris	402	14,3 %	10 384	25,5 %
Hauts-de-Seine	259	9,2 %	6 445	15,8 %
Seine-Saint-Denis	402	14,3 %	4 005	9,8 %
Val-de-Marne	236	8,4 %	3 859	9,5 %
Centre de l'agglomération	1 299	46,2 %	24 693	60,7 %
Seine-et-Marne	512	18,2 %	3 952	9,7 %
Yvelines	357	12,7 %	5 163	12,7 %
Essonne	330	11,7 %	3 724	9,2 %
Val-d'Oise	311	11,1 %	3 139	7,7 %
Grande couronne	1 510	53,8 %	15 978	39,3 %
Ile-de-France	2 809	100,0 %	40 671	100,0 %

Source : Insee, CLAP 2010

Un atout : la présence d'emplois stratégiques à contenu décisionnel élevé

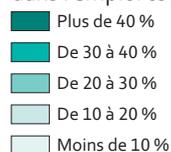
À Paris, les emplois dits stratégiques, à contenu décisionnel élevé regroupent 430 000 personnes et représentent 24 % de l'emploi en 2009 contre 20 % en Ile-de-France et 10 % en France. Il s'agit des fonctions liées au commerce interentreprises, à la conception-recherche, aux prestations intellectuelles, à la gestion ou à la culture et aux loisirs, qualifiées de fonctions métropolitaines car propres aux grandes métropoles. Dans ces activités à fort potentiel de développement économique, les emplois sont principalement ceux de cadres et de chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus.

Le département des Hauts-de-Seine est le département francilien qui regroupe le plus de cadres des fonctions métropolitaines 32 %. Ils sont davantage présents qu'à Paris au sein des fonctions « commerce-interentreprise », « conception-recherche » et gestion. La Capitale accueille principalement les cadres des fonctions « culture loisirs » et « prestations intellectuelles ».

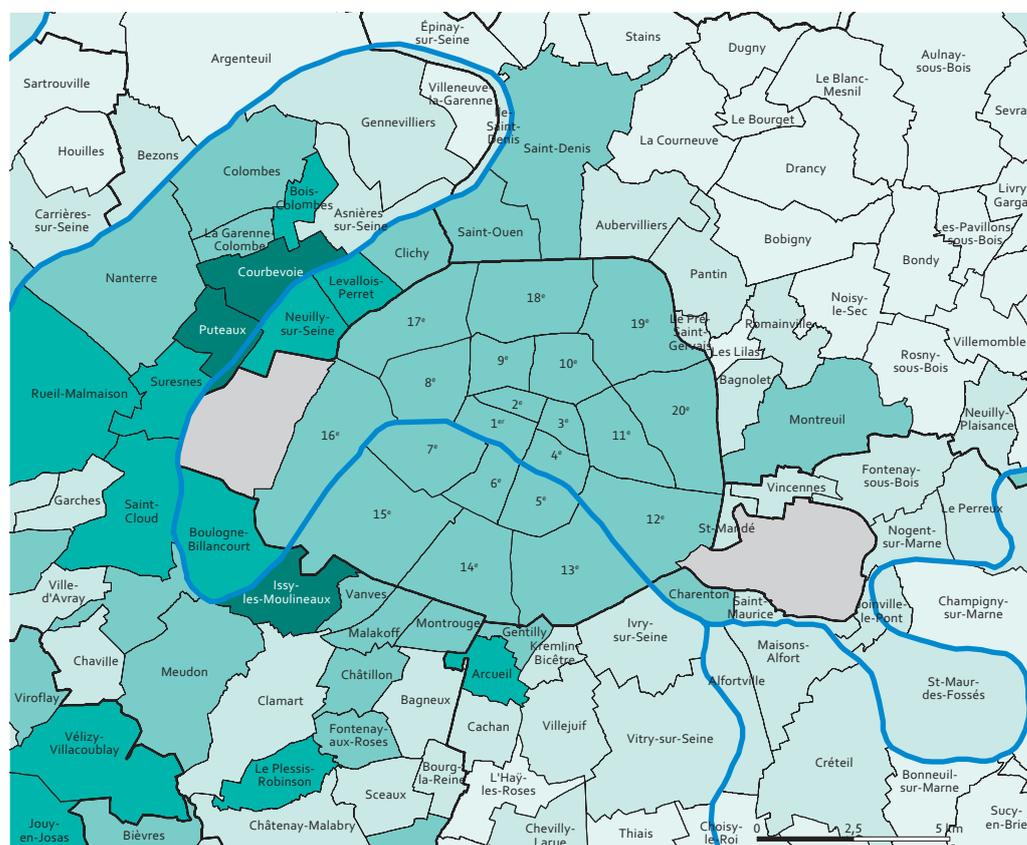
Les cadres des fonctions métropolitaines, 2009

Cœur d'agglomération

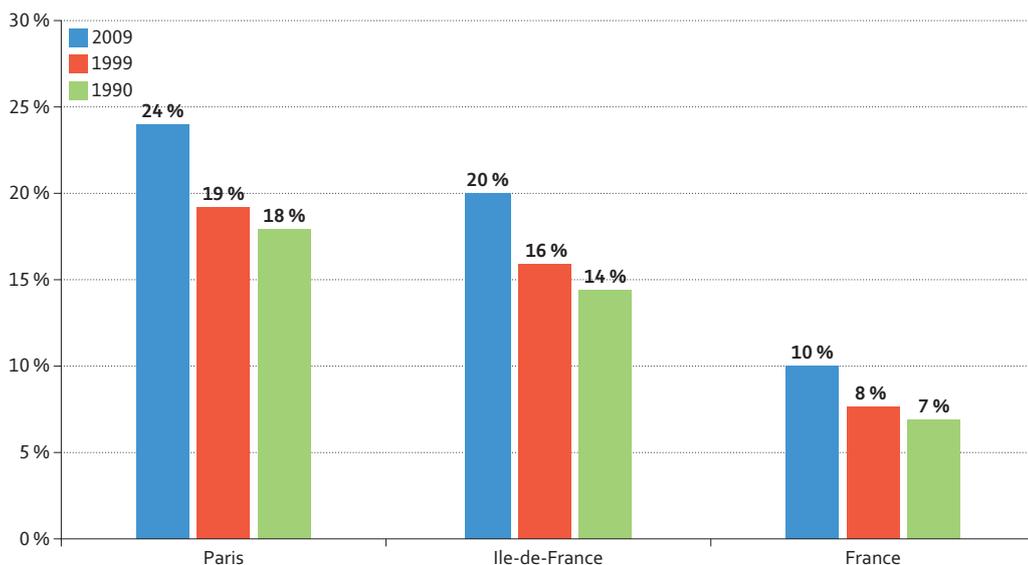
Part des cadres des fonctions métropolitaines, dans l'emploi total



Sources : Recensements de la population (Insee)-1999

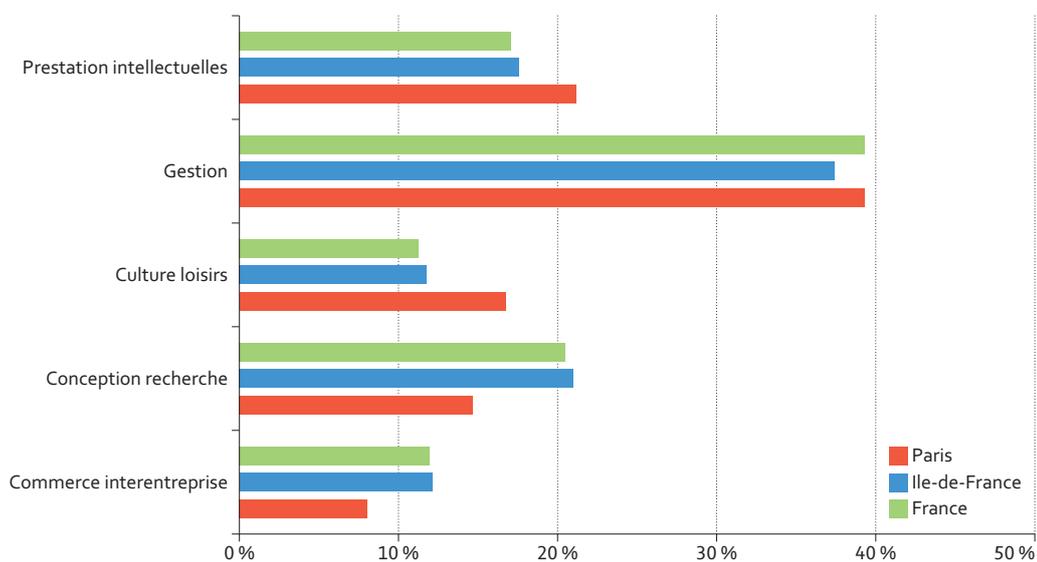


Part des cadres des fonctions métropolitaines



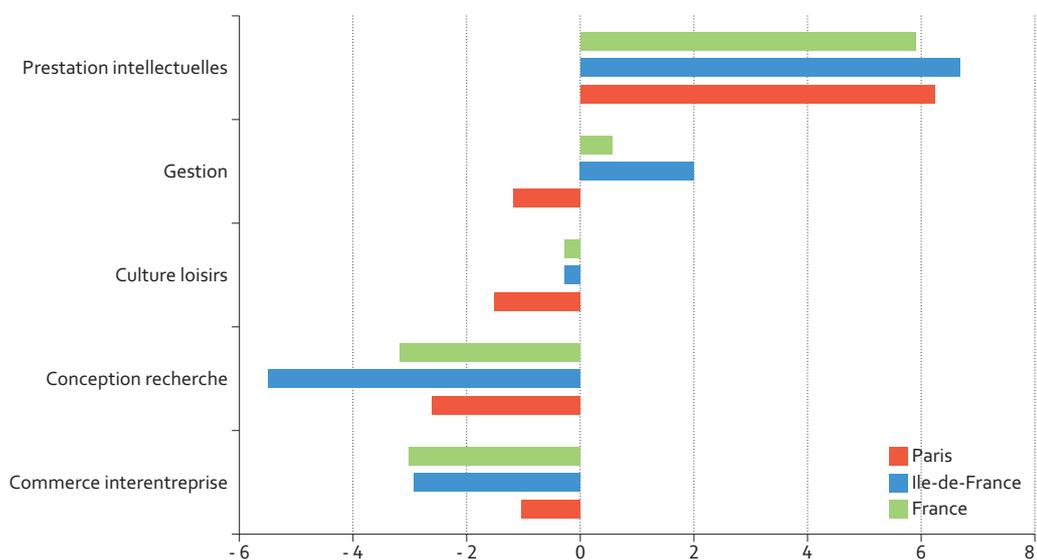
Source : Insee, recensements

Le poids de chaque fonction dans les emplois stratégiques



Source : Insee, recensements

Évolution du poids de chaque fonction entre 1999 et 2009 (en différence de taux)



Source : Insee, recensements

5 – Caractéristiques des établissements

En 2010, 474 402 établissements actifs des secteurs marchands et non marchands sont implantés à Paris, employant 1 670 578 salariés, soit 31 % de l'effectif régional et 8 % de l'effectif national. Le tissu productif parisien regroupe davantage de micro-entreprises (effectif inférieur à 10 salariés) alors que l'ouest parisien s'organise autour de plus grandes structures.

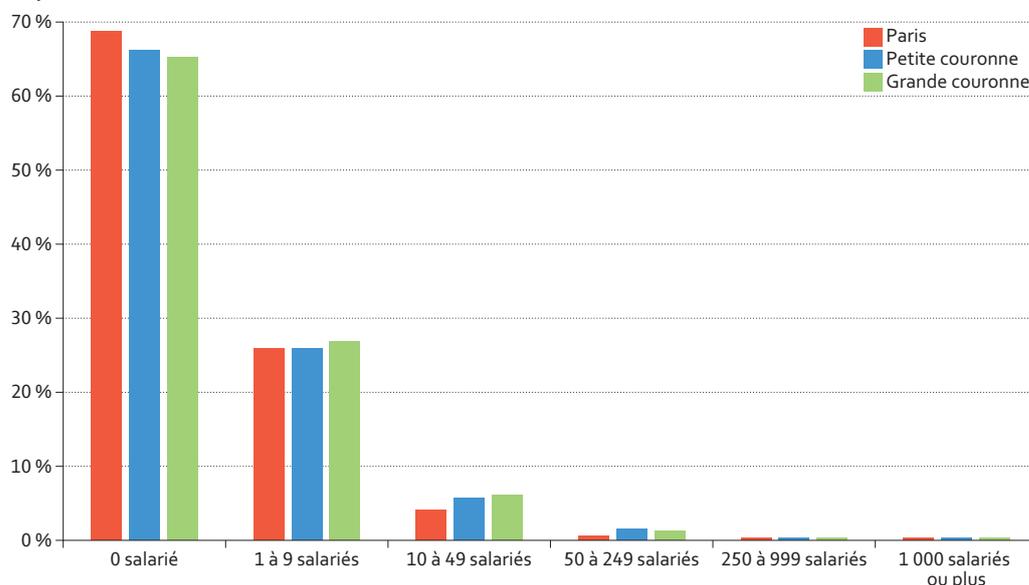
Paris est le département francilien où la part des établissements inférieur à 10 salariés est la plus forte. Ces petites structures cumulent 20 % de l'effectif salarié parisien (contre 16 % au niveau régional). Elles sont très présentes dans la construction, les activités immobilières mais aussi dans le commerce de détail et la restauration, secteurs davantage tournés vers l'économie présenteielle. Les établissements comptant entre 10 et 249 salariés sont un peu moins représentés à Paris qu'en petite et grande couronne. Ils regroupent 5 % des établissements mais emploient près de 45 %

des effectifs salariés. À Paris, ces établissements sont essentiellement tournés vers l'enseignement, l'information et la communication. D'une manière générale, ces établissements répondent en partie à une demande locale.

Les établissements de taille intermédiaires (entre 250 et 999 salariés) sont sous représentés dans la capitale, ils n'emploient que 16 % des effectifs salariés contre 24 % en petite couronne. Toutefois, ces établissements sont principalement présents dans l'administration publique ainsi que dans les activités financières et d'assurance.

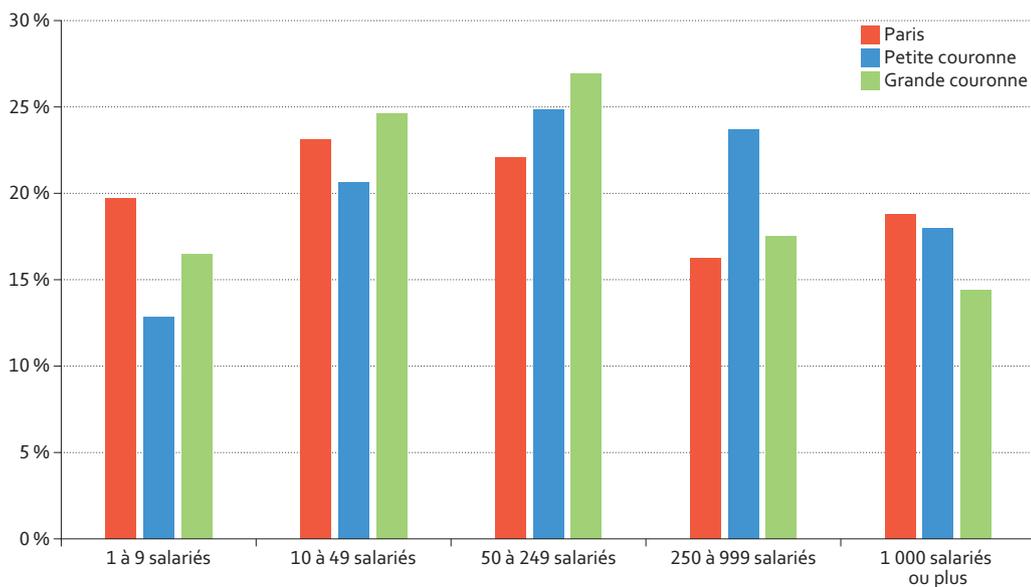
Enfin, 19 % des emplois salariés dépendent des grands établissements de 1 000 salariés ou plus notamment dans l'administration publique compte tenu de la forte concentration d'administrations centrales et de ministères dans la Capitale ainsi que dans la santé humaine (hôpitaux de l'APHP grands pourvoyeurs d'emplois).

Répartition des établissements selon leur taille en 2010



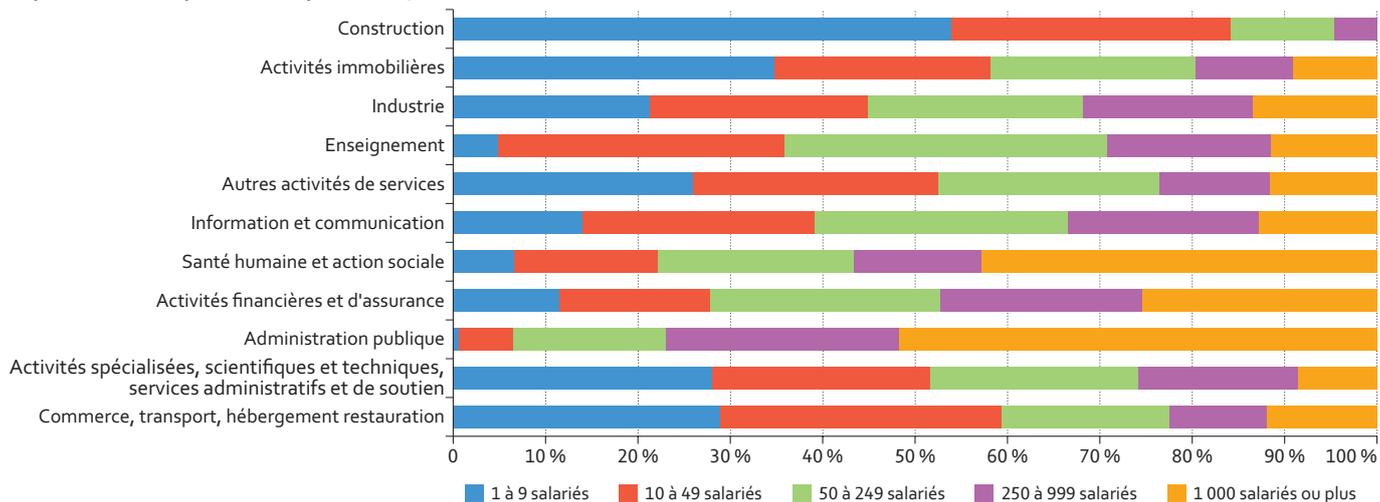
Source : Insee, Calp 2010

Répartition des emplois salariés selon la taille des établissements en 2010



Source : Insee, Clap 2010

Répartition des emplois salariés par secteur, et taille d'établissements à Paris en 2010



Source : Insee, Clap 2010

6 – Créations et défaillances d'entreprises

En 2012, stabilisation des créations d'entreprises à Paris

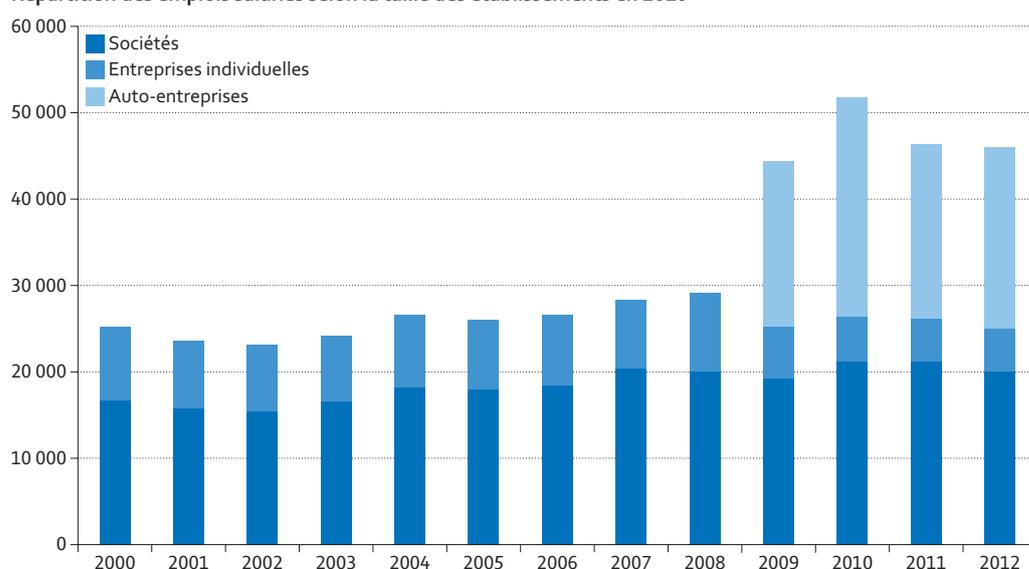
La capitale attire toujours de nombreux créateurs : en un an, 46 200 entreprises, soit un tiers des nouvelles entreprises franciliennes, ont vu le jour à Paris. Toutefois, le nombre de créations y a légèrement diminué (- 0,6 %). Paris constitue l'exception avec les Hauts-de-Seine, où la progression des créations d'auto-entreprises n'a pas compensé le recul des créations de sociétés.

Les créations sous forme de sociétés ont diminué (- 5 %). En revanche, les créations d'entreprises individuelles ont légèrement progressé (+ 2,8 %). Cela concerne les immatriculations d'auto-entreprises (+ 3 %) mais aussi dans une moindre mesure les autres créations d'entreprises individuelles (+ 1 %). Le régime de l'auto-entreprise reste plébiscité en cas de création d'entreprises individuelles : quatre créations sur cinq sont des auto-entreprises. Au niveau national, Paris contribue à un dixième des créations d'entreprises de France métropolitaine.

Les créations d'auto-entreprises, moteur des créations parisiennes

Les créations d'auto-entreprises sont restées majoritaires parmi les nouvelles entreprises à Paris et leur part a augmenté, passant de 44 % en 2011 à 46 % en 2012. Le nombre de demandes de créations d'auto-entreprises a augmenté dans la majorité des secteurs, notamment, les services aux particuliers (+ 4,9 %) avec plus de 200 créations. Il augmente également fortement dans l'industrie (+ 16,1 %) dans la construction (+ 17,3 %) mais ne représente que 100 créations. En 2012, ce régime est particulièrement présent dans les créations de certains secteurs comme les activités scientifiques et techniques, de services aux entreprises ou les activités de commerce-transport-hébergement-restauration. À l'inverse, toujours très peu de créateurs d'entreprises choisissent ce régime dans les secteurs des activités immobilières ou des activités financières.

Répartition des emplois salariés selon la taille des établissements en 2010



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Données brutes.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Forte augmentation des créations dans la construction et les services aux particuliers

En 2012, la hausse du nombre total de créations d'entreprises a concerné essentiellement l'industrie et les services aux particuliers. Elles ont fortement augmenté dans l'industrie et les services aux particuliers en raison essentiellement de la progression des créations d'auto-entreprises dans ces secteurs. Le nombre de créations d'entreprises a légèrement baissé dans les activités de commerce, transports, hébergement, restauration et les services aux entreprises.

Le nombre de défaillances d'entreprises reste stable en 2012

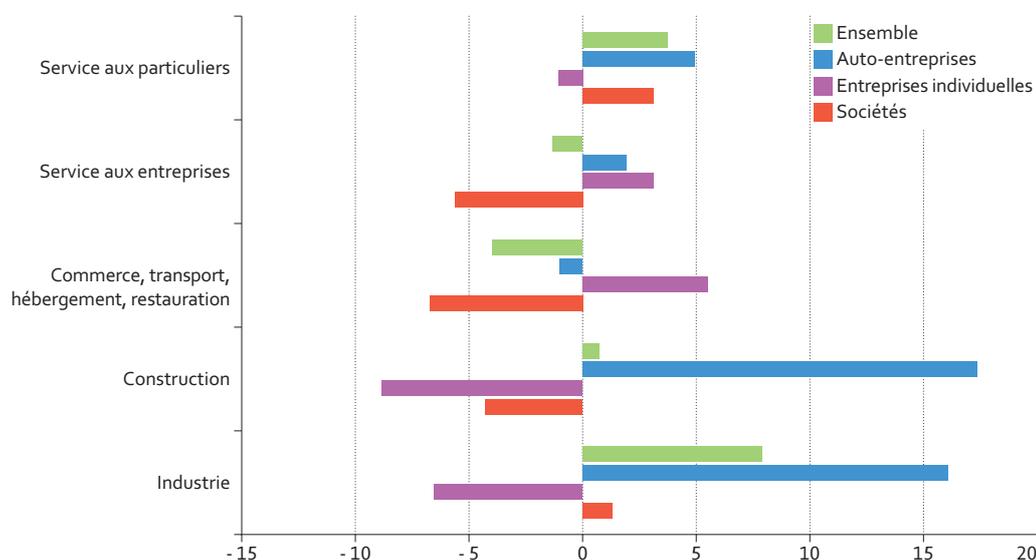
En 2012, le nombre de défaillances d'entreprises à Paris s'est établi à 3 718 unités, soit un chiffre comparable à celui de 2011. En Ile-de-France, ce nombre a légèrement diminué - 0,3 % alors qu'il a progressé en province + 3,2 %. De 2009 à 2011, le nombre de défaillances d'entreprises n'a cessé de diminuer à Paris pour atteindre un des niveaux les plus bas depuis 2000.

Créations d'entreprises par secteur et par département

	Industrie		Construction		Commerces, transports, hébergement et restauration		Services aux entreprises		Services aux particuliers		Ensemble	
	2012	Évolution 2012/2011 (%)	2012	Évolution 2012/2011 (%)	2012	Évolution 2012/2011 (%)	2012	Évolution 2012/2011 (%)	2012	Évolution 2012/2011 (%)	2012	Évolution 2012/2011 (%)
Paris	1 502	7,9	3 154	0,7	8 090	-4,0	25 929	-1,3	7 482	3,7	46 157	-0,6
Seine-et-Marne	444	6,5	1 826	14,1	3 099	-1,7	3 239	-2,1	2 324	-1,2	10 932	0,9
Yvelines	369	8,5	1 414	9,0	2 865	3,8	4 977	-1,6	2 587	10,0	12 212	3,4
Essonne	343	12,1	1 557	-0,3	2 575	3,4	3 460	2,8	2 013	2,4	9 948	2,7
Hauts-de-Seine	471	-9,2	1 560	2,0	3 487	-4,2	8 775	-1,6	3 188	-1,9	17 481	-2,1
Seine-Saint-Denis	473	7,0	3 338	8,0	5 210	5,5	4 122	1,7	2 073	1,1	15 216	4,4
Val-de-Marne	378	8,0	1 839	10,5	3 223	0,3	4 972	4,6	2 318	0,4	12 730	3,6
Val-d'Oise	378	1,6	1 774	5,3	2 819	0,1	3 278	5,8	1 902	10,5	10 151	4,8
Ile-de-France	4 358	5,3	16 462	5,8	31 368	-0,2	58 752	-0,1	23 887	2,9	134 827	1,2
France métropolitaine	26 252	3,3	81 924	3,2	142 073	-1,4	166 486	-2,1	114 419	3,0	531 154	0,2

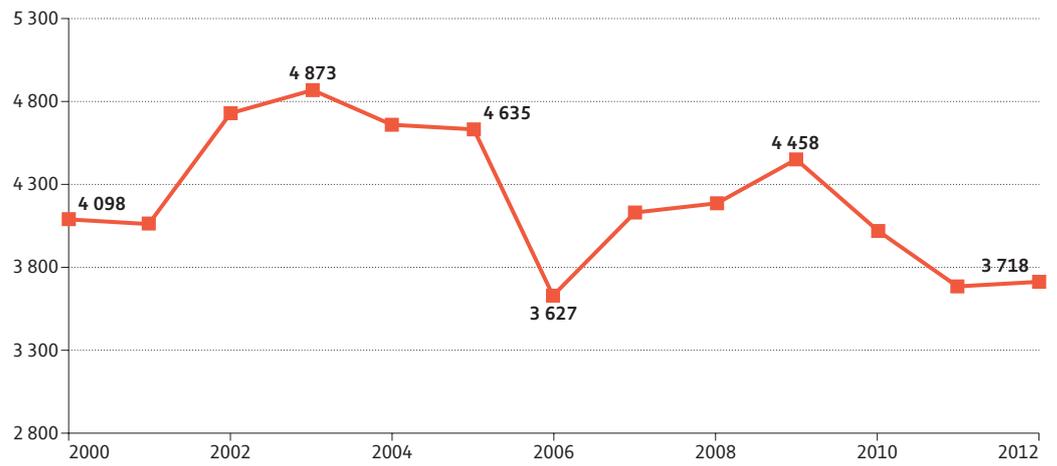
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Données brutes.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises par secteur entre 2011 et 2012



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

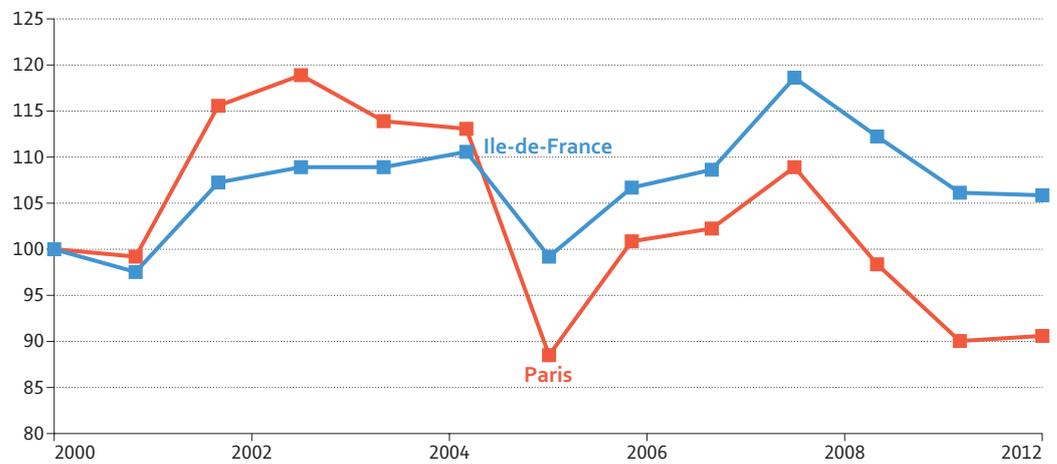
Évolution du nombre de défaillances d'entreprises



Source : Fiben, Banque de France

Paris, Ile-de-France

Évolution comparée du nombre de défaillances d'entreprises – En indice base 100 janvier 2000



Source : Fiben, Banque de France

7 – Les mouvements d'établissements

Une baisse des mouvements d'établissements entre 2005 et 2009

Selon une étude réalisée par la Direction du Développement Économique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur de la ville de Paris², les mouvements d'établissements ont décliné de - 3,6 % en 2009 comparativement à 2005. Cette baisse concerne principalement les transferts entre Paris et le reste de la région.

En 2009, on recense un cumul de 14 773 transferts d'établissements dans Paris intra-muros, entre Paris/Ile-de-France et Paris/France métropolitaine hors Ile-de-France. Les mouvements sont réalisés pour plus de la moitié en interne à Paris et pour un tiers entre Paris et l'Ile-de-France.

Les entrées d'établissements à Paris présentent une évolution en très légère hausse en comparaison 2005/2009, soit + 0,3 % correspondant à + 11 entreprises. Les sorties de Paris présentent une évolution de - 12,9 % de 2005 à 2009, correspondant à - 576 entreprises.

Le solde des transferts d'entreprises à Paris est négatif sur l'ensemble des années observées. En moyenne, le secteur des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » représente près de 40 % de l'ensemble des mouvements, celui du « Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » correspond à 15 % des mouvements et « Information et communication » à un peu plus de 10 %.

Le plus grand nombre de transferts concerne les entreprises 0 à 2 salariés

Considérant le total des mouvements, le plus grand nombre de transferts concerne les entreprises 0 à 2 salariés (86 % en moyenne). Plus de 60 % des entrées des entreprises correspond aux établissements sans salarié. Ces entreprises proviennent à plus de 70 % des autres départements d'Ile-de-France. Un peu plus de 15 % des entrées concernent des entreprises qui emploient un effectif de 1 à 2 salariés. Les établissements sans

	2005	2006	2007	2008	2009	Évolution 2009/2005
Interne à Paris	7 615	8 669	8 247	8 017	7 631	0,2 %
Entre Paris et les autres départements d'Ile-de-France	5 855	5 799	5 752	5 590	5 390	- 7,9 %
Entre Paris et la France, hors Ile-de-France	1 852	2 079	1 991	2 004	1 752	- 5,4 %
Total	15 322	16 547	15 990	15 611	14 773	- 3,6 %
Évolution annuelle		8,0 %	- 3,4 %	- 2,4 %	- 5,4 %	

Source : Insee REE, traitement DDEES

	2005		2006		2007		2008		2009	
	IDF	France hors IDF	IDF	France hors IDF	IDF	France hors IDF	IDF	France hors IDF	IDF	France hors IDF
Entrées	2 508	734	2 680	958	2 745	924	2 623	888	2 471	782
Sorties	3 347	1 118	3 119	1 121	3 007	1 067	2 967	1 116	2 919	970
Solde	- 1 223		- 602		- 405		- 572		- 636	

Source : Insee REE, traitement DDEES

salarié représentent également la majeure partie des entreprises sortant de Paris (70 %). Environ 70 % de ces sorties se font à destination des autres départements d'Ile-de-France. De 12 % à 14 % des départs selon les années concernent les entreprises de 1 à 2 salariés.

L'importance des grands établissements se maintient à Paris en 2010

Une étude réalisée en mars 2011 par le Service Études et Enquêtes de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris³ montre le maintien de l'importance des grands établissements à Paris

L'étude montre que le solde exact des mouvements est difficile à établir.

« Les établissements qui ont compté plus de 1 000 salariés sur une ou plusieurs années durant la période 2007-2010 sont, à Paris, au nombre de 162 en 2007 et 156 en 2010. Parmi eux, 10 établissements ne sont, en effet, plus immatriculés en 2010 et 6 le sont alors qu'ils ne l'étaient pas en 2007. Si ces mouvements sont dus à des départs (Bayard Presse pour Montrouge, BNP Paribas Securities pour Pantin...) ou des arrivées (Bouygues Télécom dans le 8^e arrondissement...), ils sont aussi le résultat de restructurations (France Télévision, BPCE, Natixis...) Par ailleurs, parmi ces établissements, certains des 152 établissements restés présents durant toute cette période ont connu des baisses comme la banque LCL qui maintient une équipe plus réduite à Paris en charge notamment des grandes entreprises en déployant depuis 2008, 3 000 collaborateurs à Villejuif ou des augmentations de leurs effectifs comme le Crédit Agricole. Globalement la taille moyenne de ces établissements a augmenté de 4 % entre 2007 et 2010 ».

Elle conclue que le nombre de grands établissements varie peu dans la capitale et que les perspectives ne permettent pas de déceler une orientation différente.

« Au final, Paris accueille autant d'établissements de plus de 1 000 salariés en 2010 qu'en 2007 (133). Mais si le nombre d'établissements de plus de 1 000 salariés reste inchangé, ils sont globalement de plus grande taille (14 % d'entre eux comptent plus de 5 000 salariés contre 11 % en 2007) et la répartition de leur statut a été modifiée. La part des sociétés commerciales a en effet baissé (leur part est passée de 35 % en 2007 à 30 % en 2010) au profit des collectivités territoriales (11 % en 2010 contre 7 % en 2007), notamment la commune, de Paris et dans une moindre mesure des personnes morales de droit public soumises au droit commercial. Si d'importants départs sont prévus dans les prochaines années comme celui du Crédit Agricole, installé dans le 15^e arrondissement qui va quitter Paris pour Montrouge pour regrouper d'ici 2013 9 000 collaborateurs, des arrivées sont également prévues. La Banque Postale prévoit, en effet, de transférer, en 2011, les équipes de son siège situé actuellement à Issy-les-Moulineaux dans un immeuble prestigieux du 6^e arrondissement. Le réassureur Scor, de son côté, compte quitter la Défense pour s'installer dans le 16^e arrondissement ».

Population active, emploi, chômage

Les ressources humaines d'une capitale économique

Paris compte une population active nombreuse. Le taux d'activité atteint 76 % parmi les personnes de 15 à 64 ans contre 75 % en Ile-de-France et 72 % en France. Les jeunes adultes ont un taux d'activité plutôt faible en raison de la forte proportion d'étudiants. En revanche le taux d'activité des seniors est élevé, notamment celui des femmes de 50 ans ou plus. Ces dernières années la population active a enregistré une nouvelle progression des « cadres et professions intellectuelles supérieures » ainsi qu'un recul des ouvriers et des employés. Ces évolutions sont allées de pair avec une élévation des qualifications. Ainsi 63 % des actifs parisiens sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 43 % en Ile-de-France. Le chômage a connu en 2012 une nouvelle augmentation pour la quatrième année consécutive. Toutefois la hausse des demandeurs d'emploi (+ 5 % en 2012) a été moins rapide qu'en Ile-de-France (+ 7,2 %) et qu'en France métropolitaine (+ 8,5 %). Les personnes âgées de 50 ans ou plus sont la catégorie la plus touchée (+ 13 % en 2012). Le nombre total d'emplois, après une forte baisse au cours des années 1990, s'est stabilisé de 2000 à 2010. Désormais près d'un quart des emplois exercés dans la capitale peuvent être considérés comme des emplois stratégiques à fort contenu décisionnel.